



CONFÉRENCE DES
**GRANDES
ÉCOLES**

RAPPORT ANNUEL

23

24

25

SOMMAIRE

00 - INTRODUCTION

p. 1

- Édito du président

p. 2

- La CGE & les pouvoirs publics

p. 3

- Chiffres clés & temps forts

01 - VIE DE LA CGE

p. 6

- Assises du Cinquantenaire

p. 8

- Assemblées générales

p. 9

- Contrat d'Objectifs Partagés

02 - ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

p. 12

- Accès aux Grandes écoles

p. 14

- Formation & Carrières

p. 16

- Recherche & Transferts

p. 18

- Vie étudiante

p. 20

- Diversité & Inclusion

p. 24

- Développement Durable & Responsabilité Sociétale

p. 26

- Numérique

p. 28

- Grandes écoles & Territoires

p. 30

- Relations internationales

p. 32

- Accréditation, Conformité & Labellisation

03 - OBSERVATOIRE

p. 35

- Enquête Insertion professionnelle

04 - CGE ET SES MEMBRES

p. 40

- La CGE, présentation

p. 44

- Écoles membres

p. 46

- Organismes et entreprises membres

05 - GOUVERNANCE DE LA CGE

p. 48

- Les instances de la CGE

p. 49

- Les Commissions et groupes de travail

p. 50

- Le Conseil d'administration

p. 51

- Le Bureau

p. 52

- La Délégation générale





Après les célébrations de son Cinquantenaire, la CGE a déjà le regard tourné vers l'avenir !

À l'image des Assises du Cinquantenaire venues clore les célébrations des 50 ans de la CGE, ce Rapport d'activité, qui couvre l'année académique 2023-2024, illustre **la volonté constante de la Conférence de se placer au plus près des préoccupations de ses membres.**

Cette année, dans le cadre de ses missions et à travers ses échanges réguliers avec ses ministères de tutelle et la représentation nationale, la CGE s'est notamment mobilisée pour défendre l'excellence et la qualité des formations de ses membres, la préservation des financements de l'apprentissage ou encore, la mobilité des étudiants internationaux.

Les débats au sein du groupe de travail sur l'enseignement supérieur privé lancé en février 2024 par la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) ont permis à la CGE de **réaffirmer la nécessité de développer des critères reposant sur la qualité des formations délivrées par les établissements,** ainsi que celle de l'environnement

dans lequel les étudiants et apprentis évoluent.

À cet égard, dans le cadre des discussions avec les pouvoirs publics pour garantir la pérennité de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur, la CGE a non seulement milité pour une réforme profonde du système de financement, mais a également entendu **faire de la qualité un critère discriminant pour la perception des fonds publics liés à l'apprentissage.**

En cohérence avec son soutien apporté à la stratégie « Bienvenue en France », déployée depuis 2018, qui vise à accueillir à l'horizon 2027 500 000 étudiants étrangers, la CGE s'est publiquement **alarmée des conséquences néfastes de la loi Immigration.** En effet, celle-ci allait à l'encontre des réalités économiques du pays et atteignait le rayonnement des Grandes écoles à l'international, et celui de l'enseignement supérieur dans son ensemble.

Tous les ans, l'adhésion de nouveaux établissements à la Conférence des grandes écoles lui permet d'**illustrer la diversité du « modèle Grande école ».** En 2024, la CGE a ainsi eu le plaisir d'accueillir de nouvelles écoles d'architectures (ENSA Nantes, ENSAP Bordeaux, ENSA Strasbourg). Elle a également intégré deux écoles aux métiers d'excellence dans son « groupe des Écoles affiliées » : Gobelins Paris et l'École de Condé. Les 4 établissements de ce groupe, dont l'adhésion a suivi les mêmes critères que ceux appliqués à tous les autres, participent tous, chacun à leur manière, au dynamisme, à la vitalité et à l'évolution du « modèle Grande école ».

Comme chaque année, cette publication est l'occasion de **revenir sur les contributions des membres dans le cadre des dix Commissions et de la trentaine de groupes de travail** de la Conférence dont vous découvrirez les sujets de réflexion en cours, les prises de position et les publications.

En interne, l'élaboration d'un Contrat d'Objectifs Partagés (COP) nous a permis de doter la Délégation générale d'un outil lui permettant de **tracer un cap clair pour les trois années à venir.**

Enfin, parce que nous avons à cœur d'améliorer nos outils et d'en créer de nouveaux pour accroître la notoriété de la CGE au bénéfice de ses membres, le lancement en février de « CGE360 », une évolution de la lettre précédente, GrandAngle, **contribue à porter toujours plus haut la voix des 245 Écoles membres.**

De même, vous l'aurez noté, cette édition du Rapport d'activité est plus synthétique et maniable dans son nouveau format. De lecture plus rapide, vous pourrez approfondir votre connaissance des sujets ou vous remémorer les actions passées à l'aide des QR codes renvoyant sur le site internet de la CGE. Les dernières pages du Rapport d'activité proposent un Guide de nos instances avec la liste et les coordonnées des membres de **l'équipe de la Délégation générale qui vous accompagnera et sera à votre écoute pour une année académique qui s'annonce encore passionnante !**

Laurent Champaney,
président de la CGE

LA CGE & LES POUVOIRS PUBLICS

Dans le cadre de ses missions, la CGE défend et promeut la place et le rôle de ses membres dans le paysage de l'Enseignement supérieur et de la Recherche auprès des acteurs publics et des élus au gré de l'actualité et des thématiques issues des travaux de ses Commissions et groupes de travail.

Septembre 2023

→ Assemblée nationale : audition Projet de Loi de Finances 2024

Octobre 2023

→ Ministère délégué à l'Enseignement et à la Formation professionnels : apprentissage, correspondances de compétences
→ Assemblée nationale : audition dans le cadre de la Mission d'information sur l'enseignement supérieur privé
→ Sénat : audition dans le cadre du Projet de loi de Finances 2024

Novembre 2023

→ Ministère des Sports : stimuler la continuité de la pratique physique et sportive entre le secondaire et le supérieur et application feuille de route en vue des JOP de Paris 2024
→ Cabinet de la Présidence de la République : plaider pour la mobilité internationale des étudiantes et étudiants en situation de handicap
→ Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse : quelles synergies entre enseignement secondaire et supérieur ?

Janvier 2024

→ Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire : comment stimuler l'attractivité des formations ?

Mars 2024

→ Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : plaider pour la mobilité internationale des étudiantes et étudiants en situation de handicap
→ Haut-commissariat à l'Enseignement et à la Formation professionnels : quelles évolutions pour l'apprentissage (baisse des NPEC, évolutions et financement du dispositif dans le supérieur) ?

Avril 2024

→ Assemblée nationale : table ronde sur l'antisémitisme dans l'ESR
→ Sénat : audition dans le cadre de la Mission flash sur l'antisémitisme dans l'ESR

Juin 2024

→ Ministère délégué en charge des Personnes âgées et des Personnes handicapées : inclusion des personnes en situation de handicap au sein des Grandes écoles

En 2023-2024, la CGE a également entretenu des échanges réguliers (15) avec la représentation nationale (députés et sénateurs) sur les sujets suivants : l'enseignement supérieur privé, Parcoursup, la féminisation des filières scientifiques, l'inclusion, l'apprentissage ou encore la mobilité internationale.

CHIFFRES CLÉS & TEMPS FORTS

470 324

ÉTUDIANTS

inscrits toutes formations confondues au sein des Grandes écoles françaises membres de la CGE en 2023-2024
(source : CGE – Enquête Effectifs 2023-2024 – janvier 2024)

144

ÉCOLES D'INGÉNIEURS

délivrant le titre d'ingénieur diplômé, confèrent le grade de master – formations évaluées par la CTI.

38

ÉCOLES DE MANAGEMENT

délivrant un diplôme confèrent le grade de master – formations évaluées par la CFEDG.

45

ÉCOLES D'AUTRES SPÉCIALITÉS

NOUVEAUX MEMBRES

7

DE 300 À 11 000

ÉTUDIANTS PAR ÉTABLISSEMENT

UN DIPLÔME NÉCESSITANT

DE 5 À 6 ANS

DE FORMATION POST-BAC

46,9 %

DES DIPLÔMÉS MASTER

en France en 2022 (cf. RERS 2024 portant sur les diplômés 2022 et CGE – Flux de diplômés 2022).

4

ÉCOLES AFFILIÉES

10

ENTREPRISES

14

ÉTABLISSEMENTS ÉTRANGERS

40

ORGANISMES

dont les activités sont liées à l'enseignement supérieur

COLLÈGE « ÉCOLES » :

- Gobelins Paris (école affiliée, CA du 28/11/2023)
- École de Condé (école affiliée, CA du 28/11/2023)
- ENSA Nantes (CA du 28/11/2023)
- ENSAP Bordeaux (CA extraordinaire du 07/02/2024)
- Centrale Casablanca (école étrangère, CA du 19/03/2024)
- ENSA Strasbourg (CA du 19/03/2024)

COLLÈGE « ORGANISMES » :

- Fondation UNIT (CA du 20/06/2024)

PUBLICATIONS ET ENQUÊTES

2023

Octobre :	Enquête Sports
Novembre :	Actes du Congrès Anniversaire
Décembre :	Baromètre sur les stéréotypes de genre en partenariat avec l'AFMD – 3 ^e édition

2024

Janvier :	Auto-évaluation DD&RS des établissements d'enseignement supérieur
Mars :	Contrat d'Objectifs Partagés de la CGE
Avril :	Guide Référent Sports
Juin :	Enquête insertion professionnelle des jeunes diplômés – 32 ^e édition

TEMPS FORTS

2023

22 novembre :	Assises du Cinquantenaire
12 décembre :	Webconférence – Baromètre 2023 sur les stéréotypes de genre, en partenariat avec l'AFMD

2024

25 janvier :	Plénière annuelle DD&RS, en partenariat avec France Universités
12 mars :	Cérémonie de remise des prix du Concours Générations Égalité
19 mars :	Adoption du Contrat d'Objectifs Partagés par le Conseil d'administration
12 juin :	17 ^e Conférence des États Parties (COSP) – Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) au siège des Nations Unies
25 juin :	Cérémonie de remise des bourses d'encouragement à la mobilité internationale des étudiantes et étudiants en situation de handicap

RÉUNIONS DE LA COMMISSION ACCRÉDITATION, CONFORMITÉ & LABELLISATION

- 1 séminaire des membres et experts
- 11 séances de travail sur les demandes de labellisation en Comité Accréditation
- 2 ateliers collectifs proposés aux écoles sur la démarche d'enregistrement aux répertoires nationaux
- 7 séances du Comité d'Habilitation Numérique
- 2 réunions internes des membres du Comité de prospective

PARTENARIATS

2023

Octobre :	BOTC (Beijing Overseas Talents Center) : Signature d'une lettre d'intention
------------------	---

2024

7 février :	Convention de partenariat Cnil (renouvelée)
13 février :	Convention Agires Synergie (renouvelée)
7 mars :	Convention TotalEnergies (renouvelée)
18 mars :	Convention Thransition (renouvelée)
21 mars :	Convention Fondation Make.org
11 avril :	Convention multipartite dans le cadre d'un AMI avec la MILDECA et 6 Écoles membres de la CGE
5 juin :	Convention multipartite : « Agir ensemble pour des campus durables en villes durables » aux côtés de l'AVUF
22 juin :	Convention CNJE

JOURNÉES, CONGRÈS, COLLOQUES ET SÉMINAIRES DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

2023

5 décembre :	Séminaire – Réforme des Services de Santé étudiante (SSE), organisé par la DGESIP en partenariat avec la CGE, Paris
---------------------	---

2024

18-19 mars :	Séminaire – Cpas1Option, coorganisé avec la CDEFI et le BNEI, Lyon
3 avril :	Séminaire – CVEC, organisé par la DGESIP en partenariat avec la CGE, Paris
29-30 mai :	Séminaire GT Handicap de la CGE, Dijon
16 mai :	Webinaire CGE – Grandes écoles : quelles actions pour sensibiliser à la citoyenneté et aux valeurs européennes ?
4 juin :	Séminaire – Reconnaissance et valorisation de l'engagement étudiant, organisé par la DGESIP en partenariat avec la CGE, Paris
18-21 juin :	Séminaire GT Activités physiques et sportives de la CGE, Jouy-en-Josas
25 juin :	Séminaire CGE – Mobilités internationales (sortantes) et employabilité, Lille
8-10 juillet :	Séminaire Commission Vie étudiante de la CGE, Lyon
11 juillet :	Journée de formation des DG à la transition écologique, coorganisée avec Pour un Réveil écologique, Campus de la Transition, CDEFI, CDEFM, FESIC et UGEI, Paris

01

VIE DE LA CGE

LES ASSISES DU CINQUANTENAIRE

Troisième et dernier volet des festivités de célébration des 50 ans de la CGE, les Assises du cinquantenaire ont été l'occasion de faire la synthèse des débats, des déclarations d'engagement et des contributions des parties prenantes afin de poser le cadre d'une feuille de route pour les années à venir.

Comme lors du Congrès-Anniversaire, la Conférence des grandes écoles avait choisi de tenir ses Assises dans le cadre de la Cité Internationale Universitaire de Paris pour se projeter autour du thème : **les Grandes écoles, demain.**

La matinée a été consacrée à la réflexion en ateliers thématiques à destination des directrices et directeurs généraux et personnalités qualifiées issues des Grandes écoles, entreprises et organismes membres de la CGE, avant un après-midi de restitutions sous la forme de propositions :

➔ **Atelier 1 : La Coopération des Grandes écoles à l'heure des transitions**, animé par Denis Guibard (Institut Mines-Télécom Business School), accompagné de Gérald Majou de la Débutrie (CGE) et Foucauld Kneuss (CGE).

Proposition 1 ➔ Multiplier les coopérations pour accompagner les équipes dirigeantes des Écoles à former leurs étudiants aux grandes transitions :

- Identifier les expertises et compétences des Écoles membres ;
- Événementialiser comme réponse aux enjeux de sensibilisation et de diffusion.



➔ **Atelier 2 : Quelle place pour les Grandes écoles dans un ESR en mutation ?** animé par Sophie Commereuc (Clermont Auvergne INP), accompagnée par Thomas Bausardo (CGE) et Isabelle Laurençot (CGE).

Proposition 2 ➔ Replacer l'excellence des Grandes écoles au cœur des débats d'un ESR en mutation par une action de :

- Sensibilisation multicanale jusque dans les territoires auprès de tous les acteurs impliqués dans l'ESR ;
- Cartographie et éditorialisation des publications des travaux de recherche des Grandes écoles.

➔ **Atelier 3 : Les Grandes écoles et les entreprises, demain**, animé par Isabelle Rouhan (Opco ATLAS), accompagnée de Marc Sagot (CGE) et Marie Salvan (CGE).

Proposition 3 ➔ Renforcer le lien Écoles-entreprises :

- En favorisant le dialogue sur les questions de compétences et de recherche ;
- En sollicitant plus systématiquement les organisations représentant les filières.

L'après-midi s'est poursuivie par la présentation de l'**Enquête réalisée par Ipsos : « Quel regard porté par le grand public sur les Grandes écoles ? »**. Malgré la persistance de certains stéréotypes, **les Français nourrissent une bonne voire très bonne image des Grandes écoles** (71%) avec de puissants marqueurs de réputation : fierté, accès à l'emploi, prestige à l'international, mais aussi qualité de la formation et un sentiment d'utilité fortement partagé. 50% des sondés estiment les Grandes écoles utiles à la fois pour la recherche, les entreprises, la compétitivité de l'économie française, l'État et les services publics, et pour la société.

Les Français expriment leur attachement aux Grandes écoles et à leurs fondamentaux en **refusant leur suppression** (61%). Un attachement qu'ils sont également plus d'un tiers (37%) à exprimer **en faveur des concours d'entrée**, même s'ils se montrent très largement favorables (67%) à l'**idée de réformer l'accès aux Grandes écoles** afin de les ouvrir davantage et de permettre à plus d'étudiants d'y accéder.

Après les restitutions des ateliers du matin, la journée s'est clôturée par de nombreuses prises de paroles institutionnelles :

- **Matthieu Peyraud**, Directeur de la diplomatie d'influence, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ;
- **Amélie Oudea-Castera**, Ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques ;
- **Olivier Ginez**, recteur délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation de la région académique Île-de-France ;
- **Laurent Champaney**, président de la CGE.

Enfin, un cocktail est venu mettre un point final à la journée des Assises du cinquantenaire, et donc au cycle des festivités du Cinquantenaire de la CGE qui auront animé toute l'année 2023.



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

• ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 FÉVRIER 2024 :

Réalisée à distance, cette Assemblée générale a débuté avec la traditionnelle **présentation du rapport de gestion** de l'association afin de procéder à l'approbation des comptes certifiés par Joël Fusil, commissaire aux comptes de la CGE. L'Assemblée générale a aussi permis d'annoncer les nouvelles adhésions :

➔ **Collège « Écoles »** : ICAM, IPSA école d'ingénieurs de l'air, de l'espace et de la mobilité durable, Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, ENSA Paris-Val de Seine, ENSA Nantes, ENSAP Bordeaux (École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage) ;

➔ **Collège « Écoles » - Groupe des écoles affiliées** : Institut LYFE Management en Arts Culinaires & Hôtellerie, FERRANDI Paris, École de Condé – design & image et Gobelins Paris.

Deux écoles ont quitté le Collège « Écoles » : ENSAMo et ENSFEA, ainsi que dans le Collège « Organismes » Yncréa et MINES Saint-Etienne Alumni ne font plus partie des membres de la CGE.

À date, la CGE regroupe 243 Grandes écoles, 65% publiques, 32% non publiques d'intérêt général et 3% privées. Par ailleurs, l'enquête portant sur les effectifs 2023-2024 des Grandes écoles membres permet de dire que la CGE représente plus de 470 000 étudiants inscrits (toutes formations confondues), soit 8 % de plus que l'an dernier.

Tamym Abdessemed, Commissaire aux 50 ans, est revenu sur les trois temps forts du Cinquantenaire de la CGE en faisant un point particulier sur les Assises du 22 novembre 2023 et notamment sur l'enquête IPSOS. La réponse à la question : **Quel regard porté par le grand public sur les Grandes écoles ?**, montre que les Français :

- ➔ ont une bonne, voire une très bonne image des Grandes écoles et un sentiment d'utilité fortement partagé ;
- ➔ refusent nettement leur suppression tout comme la suppression des concours d'entrée ;
- ➔ se montrent favorables à l'idée d'en réformer l'accès.

Chaque vice-président est ensuite revenu sur l'activité de sa Commission.

Le **partenariat CGE-CNIL** se renforce par la signature entre Marie-Laure Denis, Présidente de la Cnil et Laurent Champaney, Président de la CGE, d'une convention lors de cette Assemblée et montre que la CGE et la Cnil ont décidé d'unir leurs efforts afin de veiller à la bonne application des principes de protection des données personnelles tant par les directeurs de Grandes écoles que par les acteurs concernés – étudiants, enseignants, personnels administratifs.

• ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2024 :

Réalisée à distance, l'Assemblée générale du 20 juin 2024 a d'abord vu la **présentation de la réforme des cotisations** à la CGE, avec des modalités de calcul très détaillées. Les explications, données par le Délégué général, et approuvées par le Conseil d'Administration, évoquent les avantages suivants :

➔ **simplification de la facturation**, qui sera effectuée dès le mois de janvier pour un meilleur recouvrement ;

➔ **reconnaissance du label d'habilitation numérique 4DIGITAL** comme un déterminant du « modèle Grande école » ;

➔ **meilleur soutien du produit de formations accréditées MS®**, marque déposée par la CGE, reconnue sur le marché y compris à l'international.

Cette réforme permettra de donner un élan aux activités de la CGE et à leur développement.

Cette présentation suivie par celle du budget (2024-2025), ont été adoptées en totalité.

La partie publique de l'Assemblée générale s'est ouverte avec la présentation par Laurent Champaney, Président de la CGE, du rapport moral et des dernières évolutions de la Délégation générale :

➔ adhésions dans le **Collège « Écoles »** : Centrale Casablanca, ENSA Strasbourg et au **Collège « Organismes »** : Fondation UNIT ;

➔ changement de vices-présidents de la Commission Vie étudiante reprise par Hélène Surrel et de la Commission DD&RS par Frédéric Fotiadu ;

➔ focus et réflexions sur la vie des labels de formation de la CGE ;

➔ la présentation de la version finale et adoptée par le Bureau et le Conseil d'administration du COP (Contrat d'Objectifs Partagés) ;

À noter enfin, la **signature de la convention-cadre entre la CGE et la Convention Nationale des Junior-Entreprises**, représentées respectivement par Alexandre De Almeida, président de la CNJE et Laurent Champaney, président de la CGE.



CONTRAT D'OBJECTIFS PARTAGÉS (COP)

Le COP (contrat d'objectifs partagés), « boussole stratégique » de la CGE, revêt une triple ambition :

- Renforcer l'action de la Conférence des Grandes écoles dans une période de fortes transitions et transformations, qui concernent tant la société que l'environnement institutionnel de l'ESR ;
- Donner davantage de lisibilité au positionnement et aux interventions de la CGE ;
- Cadrer les travaux de la Délégation générale afin d'en assurer un meilleur pilotage, une meilleure évaluation et engager une démarche d'amélioration continue.

Le COP constitue donc un guide d'action et de transformation pour la CGE, un document de référence qui engage pour les 3 années à venir la délégation générale et le Bureau.

Le COP : une traduction de la volonté collective des membres de la CGE

Devant formaliser et impulser l'action de la Conférence, le COP se devait d'être le reflet de la volonté collective de ses membres. De multiples sources ont donc été convoquées pour son élaboration : notamment les prises de position publiques et productions intellectuelles de la CGE de ces dernières années (actes de congrès et de colloque, enquêtes, propositions programmatiques pour l'élection présidentielle, etc.) ainsi que des entretiens menés auprès des membres du Bureau élargi dans le cadre de missions de conseil. Les expertises internes à la CGE ont également été mobilisées : tant celle des salariés de la CGE que celles des membres eux-mêmes.

L'élaboration du COP, dont les différentes étapes ont été suivies et validées par le Bureau, s'est d'autre part inscrite dans le contexte particulier de l'année des 50 ans de la CGE, dont l'objectif était de prendre acte des enjeux traversant les Grandes écoles (Congrès-Anniversaire) mais aussi d'être en mesure de se projeter vers l'avenir (Assises du cinquantenaire).

Le COP devait donc absorber le contenu de ces manifestations tout autant qu'en constituer le prolongement naturel. Les réflexions issues des ateliers des Assises auxquels ont participé plus de 70 directeurs et directrices des Grandes écoles ont ainsi nourri en profondeur les différents éléments du COP.

Une ambition centrale : le service rendu aux membres

Le service rendu aux membres, qui constitue l'une des raisons d'être de la CGE depuis sa création en 1973, est une ambition qui irrigue l'ensemble du COP.

Cette ambition s'exprime au jour le jour dans le fonctionnement des commissions et des groupes de travail thématiques de la CGE qui rassemblent et accompagnent les forces vives des Grandes écoles dans la réalisation de leurs missions. Elle s'exprime également dans les activités du pôle Accréditation, conformité et labellisation, qui assiste les Grandes écoles dans le développement et la reconnaissance de leurs offres de formation singulières.

Cette ambition s'exprime enfin dans le rôle et la place qu'occupe la CGE au sein de l'ESR : sa mission de Conférence d'établissement, de représentation de ses membres et de centre de réflexion sur les évolutions de l'écosystème national et international d'enseignement supérieur.

Contenu du COP

Document guidant l'action de la CGE, le COP repose sur une compréhension partagée de ce qu'est le « modèle Grande école », dont la défense et la promotion constituent le cœur de la stratégie de la Conférence. Le cahier introductif du COP, intitulé « Le modèle Grande école : essai de description » vise ainsi, alors qu'il n'existe pas de définition universellement acceptée de ce qu'est une « Grande école », à faire mieux connaître ce que sont et font les Grandes écoles, et à mettre en lumière ce qui lie les établissements d'enseignement supérieur membres de la Conférence.

Ce « modèle » n'est pourtant pas figé : il connaît actuellement d'importantes évolutions, portées par les Écoles elles-mêmes (la massification de l'apprentissage depuis 2018 par exemple, ou encore le développement de politiques d'ouverture sociale et d'égalité des chances), ou auxquelles elles sont soumises, tout en étant actrices (transition numérique et transformation socio-écologique notamment). Ce faisant, au cours des années à venir, au-delà de l'actualisation des axes stratégiques et des objectifs contenus dans le COP, il importera de tenir compte des évolutions du « modèle Grande école » et d'en rendre compte.

Trois axes stratégiques manifestent l'action présente et à venir de la CGE et constituent l'armature du COP :

- **Valoriser le modèle Grande école**

Les Grandes écoles dans toute leur diversité constituent un ensemble encore trop mal connu, comme en témoignent notamment les résultats de l'enquête IPSOS présentée lors des Assises du Cinquantenaire. Qui plus est, de nombreux clichés et stéréotypes leur demeurent accolés, malgré les transformations importantes engagées ces dernières années. Faire rayonner le « modèle Grande école » et faire connaître ses établissements membres constituent dans cette perspective les tâches premières de la Conférence des grandes écoles.

- **Renforcer l'action de la CGE au service de la reconnaissance et de l'engagement des membres**

Être membre de la Conférence des grandes écoles témoigne non seulement d'un attachement à une certaine idée de l'enseignement supérieur et à certaines valeurs, au premier rang desquelles l'excellence et la qualité, mais l'adhésion répond également à un besoin d'être représenté, soutenu et appuyé, auprès des pouvoirs publics notamment. Cette adhésion oblige la CGE qui se doit d'accueillir et d'accompagner ses membres du mieux possible afin de leur permettre d'assurer leurs missions et de disposer d'un relais de confiance.

- **Accompagner les transitions dans un environnement de l'ESR et des Grandes écoles en transformation**

L'ESR français connaît actuellement une période d'évolutions, de mutations et de transformations sans précédent, portées d'une part par les grandes transitions (numérique et écologique), mais aussi par l'État dont les politiques menées ces 15 dernières années ont profondément reconfiguré l'environnement institutionnel. Observatrice et actrice de ces évolutions, la CGE se doit d'accompagner ses établissements dans les dynamiques qu'elles portent.

Ces trois axes stratégiques sont déclinés en 22 objectifs, 26 projets et 61 actions, qui seront mis en œuvre au cours des 3 années à venir.



Le COP est disponible en ligne :



02

ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

COMMISSION ACCÈS AUX GRANDES ÉCOLES

Date de création de la commission : 1980

La Commission Accès aux Grandes écoles est une instance de réflexion et de partage d'expériences sur les différentes modalités de recrutement des Grandes écoles (sur concours, sur dossier et/ou entretiens, sur titre...) ainsi que sur les viviers dans lesquels les Grandes écoles puisent : les classes de terminale, les classes préparatoires aux Grandes écoles (CPGE) ou encore les formations universitaires.

La Commission dresse annuellement un bilan des admissions et des effectifs en CPGE et des admissions post-bac dans les Grandes écoles, ainsi qu'un bilan des concours d'entrée post-CPGE. Elle assure également un suivi des politiques portées par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle s'intéresse plus particulièrement aux enjeux posés par l'ouverture sociale des CPGE et des cursus post-bac, ainsi qu'à la diversification des profils dans les filières scientifiques et techniques et notamment à l'orientation des filles vers ces dernières.

La Commission Accès aux Grandes écoles est composée de directeurs d'Écoles, de directeurs des concours, de responsables de la formation, de la pédagogie, des représentants des associations de professeurs des classes préparatoires : UPS, UPA, UPSTI, UPLS, APHEC, APPLS et des proviseurs de lycées à classe préparatoire (APLCPGE), représentants de l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche, des bureaux concernés au sein du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que des tutelles des Écoles relevant d'autres ministères.



DELPHINE MANCEAU

VP en charge de la Commission
et directrice générale de NEOMA BS



ROMAIN SOUBEYRAN

VP en charge de la Commission
et directeur général de CentraleSupélec



> En savoir plus sur la Commission

ANIMATRICES & ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

ParcoursSup : Thomas Lagathu, Concours SESAME
Concours scientifiques : Xavier Dufresne, ENSAM
LIESSE : Yvon Gaignebet, CentraleSupélec

RÉFÉRENT

Thomas Bausardo

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

82 392 *

 inscrits en CPGE à la rentrée
2023 – 2024.

51 226 *

 inscrits en CPGE scientifique
à la rentrée 2023 – 2024.

18 345 *

 inscrits en CPGE ECG à la rentrée
2023 – 2024.

• ACTIVITÉS DE LA COMMISSION :

Au cours de l'année 2023–2024, la Commission Accès aux Grandes écoles s'est tout particulièrement intéressée aux **classes préparatoires aux Grandes écoles (CPGE)**, dont les élèves constituent un public absolument essentiel pour les établissements membres de la CGE.

Après une baisse marquée en 2022, le nombre d'élèves inscrits en première année de CPGE a connu **une hausse importante à la rentrée 2023 (+4,6%)**, dont une hausse 6% en CPGE ECG et de 4,2% en filière scientifique. Alors que le nombre de bacheliers généraux connaissait une régression de 0,4%, ces hausses d'inscriptions en CPGE témoignent de la forte attractivité du modèle.

L'étude réalisée par l'APLCPGE concernant le bien-être et la réussite en CPGE, présentée au printemps aux membres de la Commission, a d'ailleurs permis de battre en brèche l'image doloriste souvent véhiculée par les médias sur les classes préparatoires. La présentation du dispositif d'accompagnement « OSE InGÉ » développé par l'ISAE-SUPAERO et destiné aux jeunes filles et aux boursiers de CPGE a enfin **démontré le dynamisme du modèle et l'importance de ses liens avec les Grandes écoles.**

La Commission a, par ailleurs, suivi attentivement les débats politiques entourant l'accès à l'enseignement supérieur. Ceux-ci concernaient non seulement ParcoursSup, mais également le projet de label élaboré au niveau du MESR. La CGE a en effet **participé activement à des travaux devant contribuer à mettre fin aux pratiques déloyales d'officines**, qui, s'affranchissant notamment de ParcoursSup, détournent les jeunes d'un enseignement supérieur de qualité. La CGE a enfin suivi et alimenté les réflexions des groupes de travail constitués par le MESR au sujet de **l'avenir des filières ATS**, tant ingénierie industrielle et génie civil qu'économie-gestion.

• ACTIVITÉS DES GROUPES DE TRAVAIL :

Au-delà de son analyse de la session 2023 des concours, le **GT Concours** s'est notamment préoccupé de l'organisation de la session 2024, dans une période marquée par les nombreux ponts du mois de mai et l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Il a également engagé une réflexion autour de la réforme du BUT et de ses impacts sur les recrutements en école d'ingénieurs.

Le **GT ParcoursSup** a poursuivi son dialogue avec Jérôme Teillard du MESR pour continuer de proposer des améliorations à la plateforme. Il a également poursuivi sa réflexion, de concert avec la Commission, sur les modalités d'examen des dossiers des candidats.

Les activités du **GT LIESE** ont enfin contribué à étoffer l'offre de formation proposée par les Grandes écoles aux enseignants de CPGE, renforçant encore les liens entre les classes préparatoires et les établissements de formation.

• PERSPECTIVES :

En 2024–2025, les activités de la Commission s'inscriront dans la continuité de celles des années précédentes et ses membres poursuivront leur **analyse du débat public entourant l'accès à l'enseignement supérieur**. La Commission orientera également ses travaux sur plusieurs thématiques, notamment les **filières technologiques**, qui constituent un important vivier pour les écoles d'ingénieurs, ainsi que **l'orientation des jeunes de l'enseignement secondaire vers les Grandes écoles**.

COMMISSION FORMATION & CARRIÈRES

Date de création de la commission : 2001

La Commission Formation & Carrières est une instance de réflexion centrée sur les sujets liés aux compétences et expériences acquises durant les cursus de Grandes écoles, permettant à leurs étudiants de prétendre après leur diplomation à des carrières au plus haut niveau.

L'ensemble des dimensions de la formation sont abordées, tant pendant (formation initiale et continue, innovation pédagogique, stages, césures, apprentissage, entrepreneuriat étudiant ...) qu'après le cursus. La Commission produit et valorise en effet l'enquête annuelle de la CGE mesurant l'insertion des jeunes diplômés des Grandes écoles.

Composée des différents acteurs de la formation des Grandes écoles, la Commission nourrit les positions de la CGE à l'aide des enquêtes et des études produites par ses différents groupes de travail, et de l'intelligence collective de ses membres. Ses représentants agissent au niveau des ministères concernés (ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, et de l'Europe et des Affaires étrangères) pour porter des propositions et défendre l'intérêt des Grandes écoles. La Commission se réunit annuellement pour évoquer une problématique transverse aux enjeux de la formation.



NICOLAS GLADY

VP en charge de la Commission
et directeur de Télécom Paris



> En savoir plus sur la Commission

ANIMATRICES & ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

Alumni : Agnès Flouquet-Vilboux, Neoma Alumni

Apprentissage : Claire Leroux, EPITA

Stages : Sonia Journaud, Audencia

Entrepreneuriat et Innovation : Anne Lichtenberger, IMT Mines Alès

Formation professionnelle continue : Tatiana Defrance, Polytechnique Executive Education
et Geneviève Sengissen, ENSCI-Les Ateliers

Langues : Jörg Eschenauer, UPLEGESS

RÉFÉRENT

Thomas Bausardo

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

85 %^{*}

des diplômés de la promotion 2023 ont été recrutés moins de deux mois après la fin de leurs études.

67 %^{*}

d'entre eux avaient même trouvé un emploi avant l'obtention de leur diplôme.

39 010 €^{*}

c'est le salaire moyen hors primes chez les diplômés de la promotion 2023 travaillant en France.

Forte du constat que **l'enjeu de l'international irrigue l'ensemble de ses sujets d'intérêt**, la Commission Formation & Carrières a organisé le 25 juin 2024 sur le campus des Arts et Métiers à Lille sa réunion annuelle sur le thème « Mobilités internationales (sortantes) et employabilité », conjointement avec la Commission Relations internationales (voir p. 31).

• ACTIVITÉS DES GROUPES DE TRAVAIL :

L'année 2023-2024 fut d'autre part particulièrement riche pour l'activité des groupes de travail de la Commission.

Ainsi, le **GT Apprentissage** s'est tout particulièrement investi dans trois directions principales : le suivi des conséquences des évolutions du financement de l'apprentissage, la mobilité internationale des alternants et la qualité de l'apprentissage. En effet, le GT était notamment partie prenante dans la conception de la plateforme de propositions « Pour un financement durable de l'apprentissage » portée par la FNADIR, a travaillé et continue de travailler avec la DGEIP à la rédaction des nouveaux textes réglementaires encadrant la mobilité internationale des alternants et participe activement au Comité de suivi de la « Charte pour un apprentissage responsable et de qualité des apprentis des établissements d'enseignement supérieur » portée par le MESR, charte à l'élaboration de laquelle il a également participé.

Le **GT Entrepreneuriat et Innovation** a dédié ses travaux de l'année aux incubateurs des Grandes écoles, explorant leurs modalités de financement ou encore les coopérations qu'ils nouent entre eux et avec leur écosystème proche et lointain.

Le **GT Stages** a pour sa part accentué l'échange de pratiques et d'expériences entre professionnels qui constitue sa raison d'être et a également réalisé un état des lieux de la pratique de la césure, désormais pleinement intégrée au fonctionnement des Grandes écoles.

La CGE a également poursuivi sa participation au groupe de travail international préparant l'élaboration d'une norme ISO sur l'accueil des stagiaires en entreprise.

Le **GT Alumni** a développé son exploration des sujets intéressant directement l'activité des associations d'alumni des Grandes écoles en travaillant sur deux thématiques d'importance, le bénévolat et l'intelligence artificielle.

Le **GT Formation professionnelle continue** a par ailleurs assuré une veille de la réforme de la VAE et de ses impacts sur l'activité de formation continue des Grandes écoles.

La CGE était enfin partie prenante de la journée d'étude portée par le **GT Langues** « Comment former à des métiers qui n'existent pas encore ? » ainsi que du congrès des 50 ans de l'UPLEGESS.

• PERSPECTIVES :

Au cours de l'année à venir, l'activité des groupes de travail s'inscrira dans une pleine continuité avec celle de l'année passée, les évolutions à l'œuvre (projets entourant le financement et la qualité de l'apprentissage, la mobilité des alternants, la réforme de la VAE notamment) n'ayant pas cessé de produire leurs effets.

L'année à venir sera également marquée par la production d'études et d'enquêtes, notamment concernant l'entrepreneuriat et les associations d'alumni, qui **permettront d'approfondir et d'affiner la connaissance du « modèle Grande école »**.



COMMISSION RECHERCHE & TRANSFERTS

Date de création de la commission : 1980

La Commission Recherche & Transferts contribue à la définition des positions de la CGE vis-à-vis des pouvoirs publics concernant les grands enjeux actuels de l'écosystème français de la recherche : les relations des Grandes écoles avec les Universités et les organismes nationaux de recherche, la loi de programmation de la recherche, la valorisation et le transfert de la recherche produite dans les Grandes écoles ou encore la reconnaissance et la valorisation du doctorat.

La mission de la Commission Recherche & Transferts est de promouvoir l'excellence de la recherche dans les écoles membres de la CGE. Elle mène un travail de suivi des évolutions et des réformes de l'écosystème de la recherche et de l'innovation, et s'intéresse également aux grandes problématiques contemporaines de la recherche, notamment le développement de la science ouverte.

La Commission est composée de directeurs et directrices de la recherche des écoles membres de la CGE, de chercheurs et d'enseignants-chercheurs ainsi que des acteurs de l'écosystème de recherche français.



FRANÇOIS DELLACHERIE

VP en charge de la Commission
et directeur de Télécom SudParis



> En savoir plus sur la Commission

RÉFÉRENT

Thomas Bausardo

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

93,7 %*

des diplômés préparant une thèse
sont des ingénieurs.

1/3*

des doctorants sont des femmes.

87,7 %

des laboratoires d'accueil
des doctorants sont situés en France,
6% dans un pays de l'Union européenne.

• ACTIVITÉS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE :

En 2023-2024 l'activité de la Commission Recherche & Transferts était résolument **placée sous le signe du doctorat**. Alors que la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Sylvie Retailleau a fixé un objectif de 20 % d'élèves-ingénieurs poursuivant en thèse, contre un taux de 6 % actuellement, les directeurs de la recherche des écoles membres de la CGE ont engagé une réflexion de fond sur les moyens de l'atteindre. En effet, il faut rappeler que **54 Grandes écoles membres de la CGE sont actuellement habilitées à délivrer le doctorat**, pour la plupart des écoles d'ingénieurs, et qu'un plus grand nombre encore accueille et forme des doctorants dans leurs laboratoires de recherche.

Dans le cadre de la mission confiée à Sylvie Pommier, vice-présidente déléguée au doctorat de l'Université Paris-Saclay et présidente du réseau national des collèges doctoraux (RNCD), et Xavier Lazarus, managing partner du fonds d'investissement Elaia, sur la reconnaissance et la valorisation du doctorat, la Commission Recherche & Transferts a tâché d'**identifier les déterminants du choix de poursuivre ses études en thèse**, notamment après un diplôme d'ingénieur, autant que les obstacles qui rendent ce choix encore trop minoritaire. Plusieurs propositions ont été émises qui concernent tant l'orientation vers les études doctorales, la rémunération des doctorants que l'utilisation des forces des Écoles, en particulier leurs relations avec les entreprises et la force de leur réseau d'alumni, comme d'un levier pour renforcer la valorisation et l'attractivité du doctorat et faire évoluer ses représentations.

Le doctorat figurait également à l'agenda des travaux de la Commission Recherche & Transferts de Campus France, au sein de laquelle la CGE est représentée. Les réflexions se sont ainsi concentrées sur l'**élaboration d'un modèle de convention de cotutelle de thèse**, tant pour renforcer l'attractivité de cette modalité spécifique d'études doctorales que

les coopérations scientifiques internationales qu'elles manifestent. Dans le cadre de Campus France, la CGE a également participé à l'élaboration de **propositions visant à renforcer l'attractivité du doctorat auprès des étudiants étrangers**.

La Commission a d'autre part poursuivi son **analyse des conséquences des évolutions institutionnelles et structurelles de l'ESR**. En effet, elle a suivi avec attention les expérimentations de simplifications administratives dans la gestion de la recherche dont le lancement a été annoncé par Sylvie Retailleau à l'été 2023. La Commission a également pris connaissance des annonces du président de la République du 7 décembre 2023 concernant les évolutions apportées à l'écosystème de recherche et d'innovation français, en particulier la constitution des agences de programme, dont les Grandes écoles, compte tenu de l'importance de la recherche qu'elles mènent, sont des interlocuteurs naturels. Au-delà de ces enjeux institutionnels, la Commission a enfin fait progresser ses réflexions sur un certain nombre de sujets d'intérêt, des publications scientifiques et de la science ouverte aux problématiques posées par la soutenabilité des démarches de recherche et d'innovation.

• PERSPECTIVES :

Au cours de l'année à venir, **la Commission amplifiera encore son activité de la poursuite d'études en thèse**. En partenariat avec l'INRIA, elle organisera notamment une série d'événements autour du doctorat dans le domaine des sciences du numérique. La Commission poursuivra par ailleurs son travail d'analyse des évolutions de l'écosystème de l'ESR avec pour objectif essentiel de **faire reconnaître et valoriser l'excellence de la recherche menée dans les Grandes écoles**.



COMMISSION VIE ÉTUDIANTE

Date de création de la commission : 2016

La Commission Vie étudiante accompagne les Écoles membres dans l'amélioration de l'expérience étudiante et de la vie associative, dans la prévention des risques étudiants ainsi que dans le développement d'une pratique physique et sportive.

Par l'intermédiaire de quatre groupes de travail thématiques que sont « Expérience étudiante », « Vie associative », « Prévention des risques » et « Activités physiques et sportives », la Commission rassemble l'ensemble des référents et référentes vie étudiante et vie associative, les personnels médicaux-sociaux, ainsi que les référents et référentes sports et sportifs de haut-niveau.

Elle accorde une attention particulière aux sujets liés à la santé mentale et physique des étudiantes et étudiants, la structuration de la vie associative, et la reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant au sein des Grandes écoles. De plus, elle accompagne les Écoles dans la mise en œuvre de politiques de prévention des comportements à risques, notamment en ce qui concerne la consommation d'alcool et de drogues, les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement, ainsi que les risques d'entrisme et de dérives sectaires. La Commission porte également activement une action en faveur du développement de la pratique physique et sportive au sein de l'ensemble des Grandes écoles pour lutter contre la sédentarité et l'inactivité physique des populations étudiantes.



PIERRE MATHIOT

VP en charge de la Commission
et directeur de Sciences Po Lille



HÉLÈNE SURREL

VP en charge de la Commission
à compter de mars 2024
et directrice de Sciences Po Lyon



> En savoir plus sur la Commission

ANIMATRICES & ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

Expérience étudiante : Lydie Bouillet, ECAM LaSalle

Vie associative : Vincent Belhassen, TBS Education et Laurence Jouanet, Pôle Léonard de Vinci

Prévention des risques : Hadrien Robidas, ESSCA

Activités physiques et sportives : Mickaël Romezy, emlyon business school

RÉFÉRENT

Foucauld Kneuss

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

51 %

des licenciés de la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) sont des étudiants des Grandes écoles.

87 %

des Écoles membres de la CGE proposent des dispositifs de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant.

31,4 %

des fonds Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) des Grandes écoles sont affectés à la santé des étudiants.

• UN ACCOMPAGNEMENT SUR LES POLITIQUES DE VIE ÉTUDIANTE

La vie étudiante est devenue un enjeu central pour les établissements d'enseignement supérieur. En complément des travaux menés cette année au sein des différents groupes de travail de la Commission Vie étudiante, **la Conférence des grandes écoles a intensifié ses actions en matière de santé étudiante, de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant ainsi qu'en faveur de l'adoption des schémas directeurs de la vie étudiante.** Sur ces thématiques, la CGE a été sollicitée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour participer à l'organisation de séminaires dans le but de favoriser l'intégration de ces enjeux au sein des établissements et de créer de nouvelles synergies de travail et de partenariat.

• LE RENFORCEMENT DES POLITIQUES DE PRÉVENTION

En s'appuyant sur la dynamique initiée avec la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA), **la CGE a significativement intensifié ses actions en faveur des politiques de prévention des risques.** D'une part, elle a consolidé son rôle dans l'organisation du séminaire « CpasOption », en partenariat avec la CDEFI et le BNEI. Séminaire qui a réuni cette année près de 350 participants. D'autre part, la CGE a fait appel à des experts pour intervenir sur des sujets liés aux politiques de prévention afin de **renforcer la formation et l'information des membres de la Commission Vie étudiante.** De plus, l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par la MILDECA, en partenariat avec la CGE, permet d'expérimenter des innovations en matière de prévention, à destination de l'ensemble des communautés au sein des établissements d'enseignement supérieur.

• LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE AU SEIN DES GRANDES ÉCOLES

L'année 2024 a marqué **un tournant historique pour le développement de la pratique physique et sportive**, notamment grâce à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Dans la continuité de l'engagement pris en avril 2023 lors de la signature de la feuille de route interministérielle, la Conférence des grandes écoles a souhaité **renforcer concrètement la promotion de l'activité physique et sportive au sein de ses établissements membres.** Pour ce faire, elle a publié un guide destiné à soutenir l'action des référents et référentes sports, véritables piliers de l'activité physique et sportive dans les établissements d'enseignement supérieur mais aussi à les outiller.

• PERSPECTIVES :

Pour l'année académique 2024-2025, la Commission Vie étudiante a défini un ensemble d'initiatives visant à renforcer l'accompagnement des Grandes écoles. L'objectif de ces actions est de promouvoir un environnement éducatif sain, inclusif et stimulant, tout en soutenant les efforts des établissements pour améliorer la vie étudiante et associative.

Parmi les actions prioritaires de cette année, la Commission prévoit la publication de plusieurs guides et livres blancs (risques d'entrisme et dérives sectaires, santé mentale étudiante, structuration de la vie associative, reconnaissance et valorisation de l'engagement étudiant) ainsi que **l'organisation d'événements et initiatives spécifiques** (semaines de prévention, chartes, temps d'échange) et **la promotion de l'inclusion et de la diversité dans le sport via un colloque « Sport x Handicap ».**

La Commission Vie étudiante est résolument engagée à poursuivre ces objectifs et à travailler en collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs concernés pour l'année à venir.



COMMISSION DIVERSITÉ & INCLUSION

Date de création de la commission : 2007

Devenue Diversité & Inclusion, la Commission accompagne les Écoles membres de la CGE à diversifier les profils en leur sein au regard de leur responsabilité sociétale et afin d'améliorer leur performance globale. À travers les différents groupes de travail thématiques que sont « Handicap », « Ouverture Sociale » et « Égalité femmes-hommes », les actions menées œuvrent pour promouvoir l'accès aux Grandes écoles pour toutes et tous.

Né de la volonté de Vincenzo Vinzi et de Sophie Odone, un nouveau groupe de travail thématique a vu le jour en ce début d'année 2024. Il est nommé OSIG (Orientation Sexuelle et Identité de Genre) en cohérence avec les sujets abordés qui porteront notamment sur la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et/ou à l'identité de genre ainsi que sur l'inclusion de l'ensemble de la communauté étudiante avec ses spécificités.

Avec ce quatrième groupe de travail, le prisme de la Commission Diversité & Inclusion s'élargit et continue d'être le miroir des enjeux et réflexions inhérentes pour répondre aux besoins des Grandes écoles.



VINCENZO ESPOSITO VINZI
VP en charge de la Commission
et directeur général de l'ESSEC



< En savoir plus sur la Commission

ANIMATRICES & ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

Ouverture sociale : Zineb Traoré, ESSEC, et Olivier de Lapparent, CentraleSupélec
Égalité femmes-hommes : Virginie Milaire, NEOMA BS, et Marc Rivault, IPAG
Handicap : Aline Duneau, CESI, et Céline Articlaut, NEOMA BS
Orientation sexuelle et identité de genre : Nadia El Boukhiari, ESSEC

RÉFÉRENTE

Sophie Odone

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

30 000 €

versés par l'entreprise TotalEnergies pour financer les Bourses d'encouragement à la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap.

23

jeunes ont bénéficié de cette aide financière visant à encourager leur mobilité internationale durant leurs études.

1

groupe de travail créé sur la thématique Orientation sexuelle et identité de genre.

• 5^e ÉDITION DU CONCOURS GÉNÉRATIONS ÉGALITÉ

Dans un objectif de sensibilisation de la communauté étudiante aux enjeux de l'égalité de genre, la Conférence des grandes écoles a organisé la 5^e édition du « Concours Générations Égalité ». Ce concours vise à **impliquer les étudiants et étudiantes dans la lutte contre les stéréotypes de genre associés à certains secteurs d'activité professionnelle** et à les mobiliser autour d'une action d'information et de communication sur les enjeux de mixité des métiers.

L'année universitaire 2023-2024 s'est annoncée comme une année historique pour le sport en France, marquée par l'organisation de la Coupe du Monde de Rugby 2023 et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ces compétitions sont l'occasion de **repositionner l'enjeu de la mixité dans la pratique sportive et sportive**. Pour cette raison, le thème choisi était : « Sport et égalité de genre » et consistait à interroger les étudiants et étudiantes sur les représentations stéréotypées associées au sport.

Une quarantaine de projets sélectionnés parmi une centaine de dossiers déposés par des écoles d'ingénieurs, de management et d'autres spécialités, membres de la CGE, a été soumise au jury, composé des partenaires entreprises ENGIE (gold), COLAS et SUEZ et des représentations étudiantes, UNEAP et BNEM. La sélection des 3 équipes lauréates a été rude tant la qualité et la diversité des projets étaient au rendez-vous !

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée le 12 mars 2024, à l'ESSEC, campus de Paris La Défense, et a offert une belle occasion de **célébrer les réussites et de renforcer les liens entre les participants et participantes ainsi que les partenaires !**

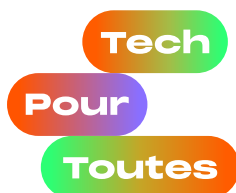


• UN ENGAGEMENT AU SEIN DU PROGRAMME TECHPOURTOUTES

Annoncé au salon Vivatech au printemps 2023 par Elisabeth Borne et inscrit dans le plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes « Toutes et tous égaux » (2023-2027), l'objectif du programme est **la féminisation des métiers du numérique pour en faire un domaine ouvert et inclusif, au service des grands défis sociétaux**.

Porté par la Fondation INRIA, un consortium s'est constitué, rassemblant la CGE, la CDEFI, France Universités, Femmes@Numérique, NUMEUM et Becomtech. Des travaux ont été engagés à la rentrée 2023 pour répondre à l'AMI Compétences et métiers d'avenir.

Une dynamique assumée de coalition entre les membres du consortium a impliqué la définition d'un objectif commun : l'élargissement du vivier des jeunes femmes susceptibles de s'orienter vers les filières menant aux métiers de la Tech, de sorte à **modifier les déséquilibres structurels constatés au sein des promotions de diplômés**.



COMMISSION DIVERSITÉ & INCLUSION

• PARTICIPATION À LA 17^e CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES

Le 11 juin 2024, au siège des Nations Unies à New York, le **plaidoyer sur la mobilité internationale des étudiants et étudiantes en situation de handicap de la Conférence des grandes écoles** a été porté lors d'un événement coorganisé par les gouvernements de la France, de la Grèce, de la Tunisie et de l'Argentine. Il s'agissait de la 17^e Conférence des États Parties (COSP) à la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).

Xavier Quernin, coordinateur du plaidoyer institutionnel Handicap de la CGE et référent handicap d'UniLaSalle, a participé au side event intitulé « Faciliter la mobilité des étudiants handicapés : principaux défis et meilleurs moyens de les relever ». Son intervention a mis en lumière les défis spécifiques auxquels sont confrontés les étudiants et étudiantes en situation de handicap, tels que les **obstacles à l'accès aux soins, les difficultés de déplacement, l'inclusion sociale et les barrières administratives**.

Le plaidoyer porté par la Conférence des grandes écoles (CGE) et ses partenaires prévoit la **création d'un statut international d'étudiant en situation de handicap**, une initiative ambitieuse destinée à faciliter la mobilité internationale des étudiants et étudiantes en situation de handicap. Ce statut vise à garantir une reconnaissance et une protection uniformes des droits des étudiants et étudiantes en situation de handicap, à travers le monde. Depuis sa création, le plaidoyer a connu des avancées significatives et des réalisations illustrant l'engagement complet et continu des parties prenantes.



• 5^e CAMPAGNE DE BOURSES D'ENCOURAGEMENT À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Afin de pallier les surcoûts discriminatoires que peuvent rencontrer les étudiantes et étudiants en situation de handicap, tout particulièrement dans le cadre de leurs études, la Conférence des grandes écoles (CGE) a créé en 2019 des **bourses d'aide à la mobilité internationale**. Elles sont une résultante directe du plaidoyer en faveur de la mobilité internationale des étudiants et étudiantes en situation de handicap.

Le Comité de sélection, composé de représentants et représentantes de la CGE, des écoles membres, de TotalEnergies et des associations partenaires, s'est réuni afin d'analyser les dossiers de candidature. 23 étudiants et étudiantes en situation de handicap ont reçu une bourse pour faciliter leur mobilité internationale le 25 juin 2024 lors d'une cérémonie placée sous le haut patronage de Madame Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des Personnes âgées et des Personnes handicapées, au Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. À cette occasion, sont intervenus : Laurent Champaney, Président de la CGE, Christine Hamot, responsable mission handicap TotalEnergies, Stéphane Labille, coordinateur recrutement & handicap TotalEnergies, Xavier Quernin, coordinateur du plaidoyer handicap de la CGE et Jean-Pierre Asvazadourian, diplomate et ancien ambassadeur de France au Mexique.

Cet engagement au profit d'une plus grande égalité des chances face au handicap est mené par la Commission Diversité & Inclusion qui poursuit son action pour **favoriser, toujours plus et mieux, l'accueil des étudiantes et étudiants en situation de handicap dans l'enseignement supérieur et les accompagner dans leur cursus**.



LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

• POSITIONNEMENT ET INFLUENCE INSTITUTIONNELLE :

En participant à plusieurs groupes de travail ministériels et en répondant à des sollicitations parlementaires, **la CGE a renforcé son positionnement d'acteur majeur de l'enseignement supérieur sur les enjeux de diversité et d'inclusion.**

Elle a ainsi activement contribué au **Comité de pilotage du Plan national de lutte contre les VSS dans l'enseignement supérieur**, lancé en octobre 2021 par le MESR. La CGE est également membre titulaire du Comité national de suivi de l'Université inclusive, piloté par le MESR. En participant au groupe de travail « Prénom d'usage » du MESR, la CGE collabore avec les autres acteurs de l'ESR pour une meilleure uniformisation des procédures visant à inclure davantage l'ensemble de la communauté étudiante.

Afin d'offrir une meilleure lisibilité des droits des étudiants et étudiantes en situation de handicap, la CGE travaille avec le MESR et les autres acteurs de l'ESR à l'élaboration d'une circulaire interministérielle relative au recensement des droits des étudiants et étudiantes en situation de handicap.

La CGE a également participé à la mission d'évaluation des politiques publiques en faveur de la mobilité sociale des jeunes. Intégrée à une table ronde « Les dispositifs d'égalité des chances pour l'accès à l'enseignement supérieur », la CGE a mentionné l'engagement complet de ses membres pour contribuer à une plus grande ouverture sociale en Grande école.

• VALORISATION DE L'EXPERTISE ET DES ACTIONS DES GRANDES ÉCOLES :

Dans le cadre du **GT Ouverture sociale**, le partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) se maintient et se renforce sur les dispositifs des Cordées de la réussite. Les écoles membres de la CGE ont poursuivi leurs activités et renforcé leur engagement dans le cadre du programme des Cordées de la réussite, par le partage de bonnes pratiques en matière d'orientation, par la mise en place de nouvelles modalités d'accès à l'information pour les jeunes, ainsi que par l'organisation de rencontres entre collégiens, lycéens, étudiants et professionnels sur les territoires.

Un séminaire s'est tenu les 29 et 30 mai 2024, réunissant les membres du groupe de travail Handicap de la Commission Diversité & Inclusion de la Conférence des grandes écoles, accueilli à la Burgundy School of Business (campus de Dijon). Lors de ces journées, nous avons eu la joie de recevoir des auteurs et autrices inspirants. Leurs précieuses expertises ont permis d'animer des débats autour de l'adaptation des dynamiques de travail aux différents troubles mentaux. Ce séminaire a également été l'occasion de temps d'échanges informels entre les référents et les référentes Handicap des écoles membres et les partenaires de la CGE. Ceci permettant d'alimenter et de conserver un réseau d'entraide et de partage de bonnes pratiques !

La CGE a été, cette année à nouveau, **partenaire de la 9^e édition des Journées nationales des missions égalité et diversité du MESR**. Les référentes et référents égalité et diversité des Écoles membres ont pu participer à ces temps de rencontres et d'échanges le 13 juin à l'Université Clermont Auvergne. À cette occasion, Pascale Borel, enseignante chercheuse à l'ESC Clermont Business School, a été invitée à présenter le baromètre produit par l'Association Française des Managers de la Diversité (AFMD), en partenariat avec la CGE et l'ESC Clermont, sur la persistance des stéréotypes de genre.

• PERSPECTIVES :

La Commission Diversité & Inclusion continuera d'offrir un espace d'échanges et de bonnes pratiques pour ses membres et une valorisation des travaux engagés.

La 9^e édition du baromètre « Égalité femmes-hommes » sera réalisée entre octobre 2024 et février 2025. Ce dispositif d'enquête déployé sur l'ensemble des établissements membres de la CGE vise à fournir des indicateurs de mesure et de suivi des politiques d'égalité femmes-hommes.

Afin de favoriser la transversalité des thématiques de la Commission, l'ensemble des quatre groupes de travail qui la composent se réuniront à l'occasion d'un séminaire qui ambitionne de croiser les dynamiques de travail relatives aux enjeux de la Diversité et de l'Inclusion en Grande école.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE & RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Date de création de la commission : 2010

La Commission DD&RS accompagne la montée en compétences des écoles et valorise leurs actions DD&RS par la conduite de travaux prospectifs, l'élaboration d'outils, le partage de pratiques, la mise en réseau et l'organisation du plaidoyer collectif à l'échelle de l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Elle a donc décidé, dès 2010, d'unir ses efforts à France Universités (FU), au RESES, au Ministère en charge de l'écologie, à l'association des responsables DD&RS de l'enseignement supérieur CIRSES depuis 2015, au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche depuis 2017 et aux organismes de recherche depuis 2018, afin de faire évoluer régulièrement le référentiel d'auto-évaluation qu'elle avait initialement élaboré pour ses écoles membres. D'abord nommé « référentiel Plan Vert » en référence à l'article 55 de la Loi Grenelle 1 de l'environnement, il porte depuis 2015 le nom de référentiel DD&RS en cohérence avec le label DD&RS.

Au fil du temps, des acteurs majeurs du développement durable se sont joints à cette commission qui compte dorénavant, des étudiants, des représentants des ministères de l'Écologie et du Développement durable, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des associations vertueuses ...



FRÉDÉRIC FOTIADU

VP en charge de la Commission
et directeur de l'INSA Lyon



< En savoir plus sur la Commission

ANIMATRICES & ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

Recherche et innovation (avec FU) : Gérald Majou de la Débutrie, CGE
Compétences DD&RS (avec FU) : Émeric Fortin, École des Ponts ParisTech
Référentiel et label (avec FU) : Franck Chauvin, JUNIA / ISA Lille
Arts, Culture & soutenabilité (avec FU & UNEAP) : Maxime Boyé, UNEAP,
 Philippe Mairesse, ICN BS, David Gauthier, A+U+C et Gérald Majou de la Débutrie, CGE

RÉFÉRENT EXPERT

Gérald Majou de la Débutrie

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

68,6 %*

des diplômés dont le poste comprend une dimension environnementale estiment avoir acquis les compétences suffisantes lors de leur cursus.

41,7 %*

des postes occupés par des diplômés de la promotion 2023 présentent une mission RSE.

37

Écoles membres de la CGE sont labellisées DD&RS.

• ACTIVITÉS DE LA COMMISSION

Au cours de cette année universitaire 2023-2024, la commission DD&RS s'est inscrite dans l'agenda de déploiement, sous le pilotage du MESR, d'une partie des **propositions issues du rapport Jouzel en participant activement aux ateliers TEDS** (Transition Écologique pour un Développement Soutenable). Il s'est agi de **faire des propositions de mise en œuvre opérationnelle** d'un socle commun de connaissances et compétences pour les étudiants et de travailler sur des dispositifs de formation des formateurs.

La Commission a aussi organisé, aux côtés de la CDEFI, de l'UGEL, de la CDEFM, de la FESIC, du Campus de la transition et de Pour un Réveil Écologique une deuxième **journée de sensibilisation/formation des directeurs et directrices des Grandes écoles**.

A l'initiative de la Commission, **la CGE a rejoint un consortium pour répondre à un AMI-CMA, aux côtés d'AgroParisTech**, sur la comptabilité écologique comme voie d'intégration disciplinaire des enjeux et moyens de la transition socio-écologique.

L'animation de la communauté des référents DD&RS des écoles membres de la CGE s'est poursuivie cette année sous l'impulsion ministérielle, par la **mise en place des schémas directeurs DD&RS** et la **définition d'objectifs chiffrés en matière de labellisation DD&RS**, et l'impulsion de la Commission via l'organisation d'ateliers de partages de pratiques (ex. : les classements DD&RS), les réunions de la Commission et l'organisation d'événements avec en point d'orgue les R2D2 pilotés localement par un collectif d'écoles nantaises – ESB, IMT Loire Atlantique, Polytech Nantes, ONIRIS – du campus de la Chantrerie.



• PROSPECTIVE

L'activité prospective de la Commission s'est incarnée dans les débats organisés lors des **R2D2** (ex. : redirection écologique) et dans les productions du Groupe de Travail Arts, Culture et Soutenabilité (GT ACS) – la rédaction d'un manifeste et l'élaboration d'une enquête sur les pratiques liant arts, sciences et soutenabilité – visant notamment, concernant les écoles de la CGE, à **légitimer la place des arts dans les pratiques pédagogiques permettant d'acquérir des compétences DD&RS**.

Enfin, la Commission a partagé ses travaux et son expertise contribuant ainsi au plaidoyer et au rayonnement de la CGE.

À l'échelle nationale, cela s'est traduit par des interventions dans des colloques (CDEFI, sociétés savantes sur l'éthique et la prospective, CIRSES), sa participation à des comités de pilotage (RESES, Talent for the Planet) ou à des instances stratégiques (COS INRAE, France Stratégie) et des entretiens avec des journalistes.

À l'échelle internationale, la Commission est devenue membre de la Commission DD de Campus France, elle a accueilli, aux côtés de la commission Relations internationales de la CGE et du CIRSES, une délégation tunisienne autour des questions de labellisation DD&RS et de transformation des formations et elle a conduit des échanges bilatéraux avec des écoles internationales membres (ex. : HEC Montréal, ZIE).

COMMISSION NUMÉRIQUE

Date de création de la commission : 2023

La Commission Numérique réunit deux groupes de travail qui contribuent, chacun, à la réflexion et au partage de bonnes pratiques sur les enjeux numériques et « data » pour les Grandes écoles, leurs personnels et leurs apprenants :

- Stratégies Numériques et Formation à distance (SNFD) ;
- RGPD.

Sur le volet Numérique, la CGE est aussi active aux côtés des ministères, des opérateurs et plus largement de l'écosystème numérique pour contribuer à la réflexion stratégique sur le numérique dans l'ESR et ses enjeux (réglementaires, académiques, technologiques, sociétaux...). Elle noue des partenariats et porte ainsi la voix des Grandes écoles au sein de plusieurs instances :

- MESR - Participation au COREALE (Comité numérique pour la réussite étudiante et l'agilité des établissements) ;
- CNIL (voir p. 3) ;
- FUN MOOC ;
- Fondation UNIT, désormais membre de la CGE (voir p. 8) ;
- Collectif Educnum ;
- Talents du Numérique.



CAROLINE ROUSSEL

VP en charge de la Commission
et directrice générale de l'IESEG



< En savoir plus sur la Commission

ANIMATRICES & ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

SNFD : Amandine Duffoux, EIGSI La Rochelle et Casablanca
RGPD : Guillaume Pourquoié, Grenoble École de Management,
et Sylvie Dourlat, HEC Paris

RÉFÉRENTE

Isabelle Laurençot

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

90

membres ont rejoint la Commission depuis sa création en juin 2023.

6

« Cafés RGPD » entre Délégués à la protection des données (DPO) ont eu lieu sur l'année 2023-2024.

1

Livre Blanc collaboratif est actuellement à l'élaboration au sein du GT SNFD.

• GROUPE DE TRAVAIL STRATÉGIES NUMÉRIQUES ET FORMATION À DISTANCE

Face à l'évolution rapide de la technologie, des formats d'enseignement, des outils et des pratiques, le groupe de travail SNFD, offre, depuis 2014, un espace à disposition des personnes en charge du sujet dans les Grandes écoles membres de la CGE, pour **échanger, s'informer et conduire collectivement des réflexions et analyses**.

Sous l'impulsion de son animatrice, le GT SNFD de la CGE travaille actuellement à l'élaboration d'un **livre blanc**, qui se veut un **outil au service des collaborateurs au sein des Grandes écoles**, autant ceux en charge du numérique que ceux utilisant le numérique dans leurs métiers et activités.

Ce recueil de bonnes pratiques, tout en analysant les enjeux, proposera des pistes de réflexion, des retours d'expérience et des recommandations sur **l'ensemble des champs concernés par le déploiement du numérique dans l'établissement** :

- Stratégies et organisation ;
- Vie du campus (locaux et process) ;
- Accompagnement des acteurs, formation et animation de communauté ;
- Adaptation des infrastructures et enjeux associés ;
- Adaptation de la pédagogie et prospective ;
- Reconnaissance de l'expertise, du savoir-faire et de la capacité d'innovation des Grandes écoles en matière de numérique.

La publication du 1er chapitre de ce document de référence est prévue **dès fin 2024**. Il analyse l'intégration du numérique dans la pédagogie.



• GROUPE DE TRAVAIL RGPD

Espace d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre DPO, le GT a vocation à faciliter la montée en compétences des DPO, fluidifier leurs relations avec les « métiers », instruire collaborativement les sujets liés à la protection des données au sein des Grandes écoles, produire (ou participer à la production) des fiches pratiques, guides, recommandations sectorielles validées par l'autorité de contrôle (CNIL), contribuer, in fine, à la **mise en conformité des établissements**.

Au cœur de ses préoccupations : la caractérisation des relations écoles/entreprises dans le cadre de la formation continue, JobTeaser, la contractualisation dans le cadre des partenariats académiques hors UE, les transferts de données vers les associations d'alumni, Google Analytics, le récapitulatif administratif et pédagogique des étudiants, la télésurveillance des examens en ligne, l'apprentissage et le NIR.

L'année 2023-2024 aura été marquée par la mise en place des « cafés RGPD » (causeries mensuelles sur un thème dédié) et surtout par le **renouvellement de convention de partenariat entre la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et la CGE**, réaffirmant le rôle de « tête de réseau » de la Conférence (voir p. 8). **Marie-Laure Denis**, présidente de la CNIL s'est exprimée à ce sujet en ces termes : « Ce partenariat est le fruit d'un engagement commun de la CNIL et de la CGE en faveur de la protection des données personnelles. Vous le savez, le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est concerné depuis plusieurs années par l'explosion des sujets numériques, ils sont nombreux et parfois sensibles, [...] **il me paraît alors indispensable d'apporter tout notre soutien aux DPO des Grandes écoles.** ».

CNIL
COMMISSION NATIONALE
INFORMATIQUE & LIBERTÉS

COMMISSION GRANDES ÉCOLES & TERRITOIRES

Date de création de la commission : 2019

Les Écoles membres de la Conférence des grandes écoles sont réparties sur l'ensemble du territoire national et pas uniquement dans les grandes métropoles. Dans tous les cas, les Grandes écoles sont historiquement profondément ancrées dans leurs territoires qu'elles irriguent au travers de l'ensemble de leurs activités et au développement duquel elles contribuent fortement.

La Commission Grandes écoles & Territoires (Gé&T) est un lieu de réflexion et de partage entre les écoles, leurs réseaux locaux – les Conférences Régionales des Grandes Écoles (CRGE) – les collectivités territoriales, leurs réseaux nationaux – Bloc Local et Régions de France – les ministères et les réseaux nationaux d'acteurs de la société civile dont les missions locales peuvent contribuer à la bonne réalisation des missions de la CGE.



SOPHIE COMMEREUC

VP en charge de la Commission
et directrice générale de
Clermont Auvergne INP



< En savoir plus sur la Commission

ANIMATRICES & ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

Conseil des territoires : Sophie Commereuc, Clermont Auvergne INP
Évaluation de l'impact territorial des Grandes écoles : Guillaume Quiquerez, Centrale Marseille, et Hervé Willaime, Mairie de Cachoin – AVUF
Développement de l'impact territorial des Grandes écoles : à identifier selon la prochaine feuille de route

RÉFÉRENT

Gérald Majou de la Débutrie

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

148

Écoles membres de la CGE sont situées en Province (hors Paris et Ile-de-France).

46,7 % *

des diplômés de la promotion 2023 occupent un poste en Province.

12

Conférences Régionales des Grandes Écoles (CRGE).

• ACTIVITÉS DES GROUPES DE TRAVAIL

Au cours de cette année universitaire 2023-2024 la Commission Grandes écoles & Territoires s'est attachée à renforcer la **mise en œuvre de la convention signée entre le Bloc Local** – Association des Villes Universitaires de France (AVUF), Villes de France, France Urbaine, Intercommunalités de France et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) – **et la CGE** en associant plus systématiquement les membres du Bloc Local à ses événements (ex. : participation aux Assises de la CGE) ou par la prise de parole et/ou la co-organisation plus systématique des événements initialement organisés par un ou plusieurs membres du Bloc Local : Agir ensemble pour des campus durables en territoires durables, Conférence des stages, Nuit des étudiants du monde, Séminaires ESR et Territoires, Observatoires territoriaux du logement étudiant, Label habitat étudiant, Entretiens de Sceaux.

• CRÉATION D'UN LABEL POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

Le projet de création d'un label pour les établissements d'enseignement supérieur privé a notablement influencé l'agenda de la commission cette année. Une série de séminaires organisés avec le Bloc Local a permis aux organisateurs d'**alimenter les réflexions du groupe de travail piloté par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** (MESR).

Voici, présentés synthétiquement, les constats et recommandations qui sont ressortis de ces échanges :

- le passage par le recteur de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI) serait à systématiser pour les établissements en contrat ou non avec l'État ;
- les recommandations du Comité éthique et scientifique de ParcourSup concernant le renforcement des informations fournies aux familles sur ParcourSup et Mon Master seraient à suivre ;

– ParcourSup devrait jouer le rôle du label pour les familles ;

– l'État devrait encourager les collectivités au développement de schémas directeurs locaux ESR, partagés avec les acteurs de l'ESR.

À l'échelle du site, le MESR doit **favoriser le recrutement d'enseignants pour des formations créées** :

- sur des campus territorialisés dans une logique de proximité et d'égalité des chances ;
- via les partenariats public/privé : Universités / Établissements d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG) ;
- à l'heure où les besoins en compétences nouvelles et en profils de diplômés répondant aux métiers d'avenir sont importants, le MESR doit accompagner les établissements publics dans leur compétitivité.

Enfin, lors des Assises du Cinquantenaire de la CGE, **les territoires étaient à l'honneur dans deux ateliers** dont un coanimé par Sophie Commereuc avec la participation notable du président d'Intercommunalités de France.

Ces ateliers ont fait émerger deux propositions sur lesquelles la Commission se pourra se mobiliser directement – la création d'un groupe autour des chaires d'innovation territoriale – ou indirectement (en appui de la commission DD&RS) – une convention des dirigeants pour le climat et la biodiversité.

COMMISSION RELATIONS INTERNATIONALES

Date de création de la commission : 1980

Avec plus de 100 000 étudiants internationaux accueillis (soit 23% des effectifs inscrits) en 2023-24 dans les établissements français membres de la CGE, un personnel de plus en plus international et de multiples partenariats institutionnels, académiques et de recherche développés à l'échelle européenne et mondiale, l'ouverture internationale fait indubitablement partie intégrante de la vie des Grandes écoles.

En complément des espaces de réflexion et de construction qu'elle offre à ses membres au sein de groupes de travail, la Commission leur propose des événements thématiques et les tient informés des directives ministérielles, des actualités et des opportunités en lien avec l'international (appels à candidatures, salons étudiants, événements, webinaires, ressources disponibles) à travers la diffusion régulière d'une Infolettre internationale.

La Commission porte la voix des Grandes écoles auprès du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) ainsi que de leur opérateur Campus France, et prend part aux réflexions et actions favorisant la visibilité du modèle «Grande école à la française» et contribuant à l'attractivité et au rayonnement de l'ESR français à l'international.



LÉON LAULUSA

VP en charge de la Commission
et directeur général de l'ESCP
Business School



< En savoir plus sur la Commission

ANIMATRICES & ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

Europe : Eugenia Llamas, EPF, et Aurélie Quinton, ESA Angers et Paris

Amérique latine : Emmy Arts, Centrale Méditerranée

Internationalisation des formations, compétences et évaluation (avec la CDEFI) :

Audrey Stewart, Arts et Métiers, et Mikael Guégan, ENI Brest

RÉFÉRENTE

Marie Salvan

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

100 000

étudiants internationaux accueillis
dans les établissements
français membres de la CGE.

23 %

des effectifs inscrits
en 2023-24.

11,4 % ^{*}

des diplômés français et étrangers
de la promotion 2023 sont en poste
à l'international.

• WEBINAIRE CITOYENNETÉ ET VALEURS EUROPÉENNES

Dans un contexte d'année électorale à l'échelle européenne et de tensions géopolitiques, le groupe de travail Europe de la CGE a centré ses travaux sur la notion de citoyenneté européenne. L'état des lieux mené auprès des membres a mis en évidence une **prise en compte très inégale et en général marginale de cet enjeu dans le parcours étudiant/ de formation**. Sur la base de ce constat et du postulat qu'il est **important que les établissements contribuent à la prise de conscience de leurs apprenants** (et personnels) concernant l'identité et les valeurs européennes, un webinaire de sensibilisation a été organisé le 16 mai 2024 à destination des membres de la Commission.

L'évènement « **Grandes écoles : quelles actions pour sensibiliser à la citoyenneté et aux valeurs européennes ?** » a réuni des intervenants de diverses structures qui ont présenté leurs actions et ce faisant des opportunités de financement et des leviers de sensibilisation. L'Agence Erasmus +, l'Académie Notre Europe de l'Institut Jacques Delors, la fédération des Maisons de l'Europe, la Maison de l'Europe d'Angers, l'Association européenne Eurofeel, l'EM Strasbourg et Centrale Nantes ont ainsi partagé leur expérience en la matière avec les participants.

• JOURNÉE MOBILITÉS INTERNATIONALES ET EMPLOYABILITÉ

Dans un monde globalisé où la mobilité internationale, notamment des apprenants, est encouragée, où les enjeux de formation et de relations internationales sont interdépendants, une mise en commun des perspectives et des expertises prend tout son sens.

La CGE a ainsi réuni, le 25 juin 2024, les membres de la Commission Relations internationales et de la Commission Formation & Carrières autour d'une journée thématique « **Mobilités internationales (sortantes) et employabilité** ». Cette rencontre, organisée sur le Campus des Arts et Métiers à Lille, a aussi été largement suivie à distance (en visioconférence). Des représentants de Grandes écoles (EPF, UniLaSalle, INSA Rouen Normandie, ESTIA), d'organisme de recherche (IRD), d'entreprises

(CapGemini, Google, Halieutica), d'opérateur (Business France) et d'association (Euro App Mobility) ont partagé leur regard et échangé avec les participants sur 5 sujets principaux :

- les compétences internationales et interculturelles développées dans le cadre d'une mobilité et leur valorisation auprès des employeurs ;
- la mobilité internationale des alternants ;
- la mobilité des étudiantes et étudiants en situation de handicap ;
- l'égalité des chances dans un contexte de mobilité ;
- les mobilités professionnalisantes telles que les volontariats internationaux (VIE/VIA) et les expériences entrepreneuriales internationales.

• COMPÉTENCES INTERNATIONALES ET INTERCULTURELLES

Le groupe de travail Internationalisation des formations, compétences et évaluation, fruit d'une collaboration entre la CGE et la CDEFI, réunit des représentants de Grandes écoles et de la CTI. Il a poursuivi l'**élaboration d'un référentiel de compétences commun et d'une grille d'évaluation visant l'expérience d'internationalisation de l'apprenant**, qu'elle soit réalisée en mobilité, « à la maison » ou à distance.

• REPRÉSENTATION, COLLABORATION ET INFLUENCE

MESR : Bienvenue en France, Bologna Follow-Up Group, Groupe de concertation transversal international, Groupe de travail COMIX avec les établissements.

MEAE : plateforme Études en France, programme ADESFA (Appui au développement de l'enseignement supérieur français en Afrique).

Campus France : Forum, France Alumni, Accueil des internationaux, Espaces Campus France.

Sénat : Alliances d'universités européennes.

Partenariat international : Signature d'un MoU avec Beijing Overseas Talents Center.

Accueil de délégations étrangères : tunisienne (développement durable), (voir p. 25), chinoise (académique).

Plaidoyer international pour la mobilité internationale des étudiantes et étudiants en situation de handicap : Mexico (avril 2024), New York (juin 2024), (voir p. 22).

COMMISSION ACCRÉDITATION, CONFORMITÉ & LABELLISATION

Date de création de la commission : 2007

La CGE compte une instance d'évaluation, en sa Commission Accréditation, Conformité & Labellisation. Celle-ci est constituée de deux comités d'experts, issus de Grandes écoles, d'organisations et d'entreprises :

- le Comité Accréditation, reconnaît la qualité des formations proposées par les écoles membres en leur attribuant un des labels de la CGE : Mastère Spécialisé®, MSc-Master of Science, BADGE ou CQC ;
- le Comité Habilitation Numérique, valorise la maîtrise par les écoles membres du numérique au service de l'enseignement, en leur conférant le label d'établissement 4DIGITAL.

La Commission conçoit et actualise périodiquement les référentiels, afin d'en adapter les exigences aux évolutions de l'environnement socio-économique et de la réglementation. Elle évalue les demandes concernant la labellisation de formations et la conformité des demandes d'enregistrement aux répertoires nationaux ; elle délivre l'habilitation numérique d'établissement. Par ces activités, la Commission œuvre en faveur de la qualité des formations des écoles membres.

Au sein de la Commission, le Comité de prospective et d'innovation sur les labels a pour mission d'analyser les enjeux stratégiques pour les établissements membres, autour de la reconnaissance qualité de leur offre de formation.



STÉPHANIE LAVIGNE

VP en charge de la Commission
et directrice générale de TBS Education



< En savoir plus sur la Commission

ANIMATRICES & ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

Comité Accréditation : Xavier Fischer, ESTIA

Comité Habilitation Numérique : Vincent Beillevaire, Fondation UNIT – UTC

Comité de Prospective et d'Innovation sur les Labels : Stéphan Bourcieu, BSB – Burgundy School of Business

RÉFÉRENTES

Marie Salvan

Christine Freyermuth

Rim Khedira

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

513

formations labellisées
dans le catalogue de la CGE
pour 2024-2025.

28

premières demandes d'accréditation
soumises à l'avis du
Comité accréditation.

9

audits *in situ* réalisés dans le cadre
de la campagne annuelle de
renouvellement des labellisations.

• ACCRÉDITATION

À la rentrée 2024, le catalogue des formations labellisées par la CGE comptera **513 formations**, dont une majorité de formations Mastère Spécialisé® et un quart de programmes MSc-Master of Science, **portées par 143 écoles membres** (parfois en co-labellisation). Le Comité Accréditation a évalué, en 2023-2024, 130 demandes de renouvellement de labellisation, et a intégré les demandes concernant les évolutions apportées par les Écoles à 75 programmes labellisés. Enfin, **28 premières demandes d'accréditation** ont été soumises à l'avis du Comité Accréditation. Elles visaient majoritairement l'obtention du label Mastère Spécialisé®. À l'issue de cette campagne, 26 formations ont obtenu un label de formation.

Les Écoles ont déposé leur demande de labellisation sur la **nouvelle plateforme en ligne de la CGE**, qui met en évidence des éléments de cadrage correspondant aux attendus de l'évaluation. **La réglementation Mastère Spécialisé® et MSc-Master of Science a également été revue**, une version actualisée des documents de référence a été mise à disposition des responsables pédagogiques et des responsables des accréditations des Écoles. L'équipe permanente de la délégation de la CGE a accompagné les Écoles sur ces nouveautés de fond et de forme.

La Commission a organisé, fin mai, à Paris, son séminaire annuel. Cette journée a permis aux membres des trois comités de croiser leurs regards experts et d'envisager ensemble des perspectives pour leurs activités respectives ainsi que pour des actions transversales.

En complément, **une nouvelle instance de réflexion sur la certification professionnelle**, co-pilotée avec le groupe de travail Formation continue de la Commission Formation & Carrières a été constituée : le COPIL de la certification professionnelle. Forte de cette nouvelle organisation et avec l'objectif constant d'**accompagner au mieux les projets des écoles membres liés à ces labels qualité**, la Commission a engagé des travaux de fond en particulier pour la clarification et la simplification des procédures afférentes.

• AUDITS IN SITU

Dans le cadre de sa **campagne annuelle de renouvellement des labellisations**, la CGE a sélectionné 9 programmes pour lesquelles elle a réalisé un audit *in situ*. Ces formations ont vu leur accréditation renouvelée à l'issue du processus. L'équipe d'audit, constituée d'un binôme d'experts du Comité Accréditation et d'un référent accréditation de la délégation générale de la CGE, vient à la **rencontre de l'École pour compléter et approfondir l'évaluation qualitative de la formation labellisée**.

Suite à l'étude du dossier élaboré par l'École, la mission d'audit, organisée sur une journée, permet aux experts de poser des questions complémentaires aux responsables et intervenants pédagogiques, mais également aux services de promotion et admission. Le planning prévoit en outre des entretiens avec des panels de différentes parties prenantes de la formation labellisée : apprenants et alumni, entreprises, partenaires.

Afin de **faciliter la préparation de la journée d'audit in situ**, qui demande un investissement important à l'école, **un guide de l'audit est mis à disposition** des interlocuteurs en charge de l'audit. Un webinaire d'information présentant objectifs, démarche, étapes et attendus leur est également proposé en amont de la démarche.



COMMISSION ACCRÉDITATION, CONFORMITÉ & LABELLISATION

• HABILITATION NUMÉRIQUE - LABEL 4DIGITAL

22 Grandes écoles ont, à ce jour, obtenu la reconnaissance 4DIGITAL « Grande école ». Pour ce faire, elles ont mené **un état des lieux du déploiement**, en regard de leur stratégie, du numérique dans l'établissement sous l'angle de la pédagogie, de la technologie, des dispositions juridiques, de la dématérialisation de services et de l'amélioration continue. **Ce label atteste ainsi de l'intégration du numérique et de ses enjeux par l'établissement**, au service de l'ensemble des parties prenantes (apprenants, corps enseignant, équipes administratives) et d'une pratique avérée qui s'appuie sur un dispositif global et équipé.

La candidature s'effectue en ligne sur une plateforme dédiée et s'appuie sur un questionnaire élaboré par le Comité d'Habilitation Numérique (CHN) de la CGE.

Fortes de ce 1^{er} bilan positif, **ces Écoles sont éligibles au niveau « Expert » du label 4DIGITAL** qui vise à évaluer la qualité des dispositifs mis en place dans le cadre de l'enseignement à distance (ouverture des candidatures prévue fin 2024).

Le label 4DIGITAL permet ainsi de valoriser l'agilité, l'excellence et la capacité d'innovation, caractéristiques du modèle « Grande école à la française », et le niveau de service numérique que les Grandes écoles offrent à leurs personnels et à leurs apprenants pour garantir une pédagogie de qualité.

Pour davantage d'informations : 4digital@cge.asso.fr

• FRANCE COMPÉTENCES, PARTENAIRE DE LA CGE

Le pôle Accréditation, Conformité et Labellisation continue sa **mission d'étude de conformité des dossiers de demande d'enregistrement aux répertoires nationaux**, RNCP et RS. De septembre 2023 à juin 2024, les Écoles membres ont soumis 34 dossiers pour conformité, en majorité pour des formations Mastère Spécialisé®. 36 avis de conformité ont été émis et 36 certifications ont obtenu un enregistrement au RNCP.

Élément obligatoire du dossier, l'avis de conformité de la CGE garantit les données qualité des labels qu'elle octroie et la conformité avec le processus d'accréditation et s'assure que la préparation des dossiers présentés en commission respecte les

exigences imposées par France Compétences. L'étude du dossier implique une étude du fond dont l'objectif est d'améliorer la cohérence et la qualité du projet de certification. Cette analyse plus qualitative est facilitée par une collaboration proche et régulière avec France Compétences, afin d'explicitier les éléments du dossier qui posent une difficulté aux Écoles. **En 2022 et 2023, 93% des dossiers portant un label CGE présentés en commission ont obtenu un avis favorable.**

La démarche d'enregistrement représente **un travail conséquent d'analyse et de mise en forme de données**, notamment sur l'insertion. **Deux ateliers ont été proposés aux Écoles membres par la CGE** au cours du 1^{er} semestre 2024, à la fois pour reprendre en détail les principales étapes et composantes du dossier et également pour faciliter l'intégration de ces évolutions.

Les deux faits marquants dans le domaine de la certification professionnelle en 2023-2024 ont été d'une part l'analyse des correspondances avec d'autres certifications et d'autre part la réforme de la VAE.

La VAE (validation des acquis de l'expérience) connaît des évolutions suite à la loi dite « Marché du travail » (loi n° 2022-1598 du 21 décembre 2022) et le décret n° 2023-1275 du 27 décembre 2023. Le portail France VAE a été créé dans le but de simplifier l'accès au dispositif à tous les candidats. Il n'est pour l'instant pas opérationnel pour les certifications proposées par les Écoles membres, qui continuent donc à appliquer le même dispositif que par le passé.

La commission Accréditation, Conformité & Labellisation de la CGE, par le biais de l'équipe Accréditation et de son comité d'experts, a **intégré la certification professionnelle à ses travaux et réflexions et apporte un accompagnement aux Écoles membres**. Elle est soutenue et nourrie dans cette mission par le COPIL Certification professionnelle, animé par François Dubreu de KEDGE Business School et comportant des membres issus de la DGESIP, de la CCI région Paris IDF, d'OPCO, du monde professionnel ainsi que les animatrices des GT formation continue et apprentissage. Au cours des 12 réunions qui ont eu lieu depuis 2022, un thème en lien avec la certification professionnelle a été discuté et des experts issus de France Compétences, du Hcéres, de la CTI, de la CEFDG et des écoles membres ont été conviés pour apporter leur éclairage. **Par ces échanges et l'intervention d'acteurs variés, la CGE peut ainsi apporter un meilleur service et un meilleur accompagnement à ses membres dans le domaine de la certification professionnelle.**

03

OBSERVATOIRE

ENQUÊTE INSERTION PROFESSIONNELLE

Après un sursaut record post-Covid, l'insertion professionnelle des diplômés des Grandes écoles résiste aux défis économiques qui s'imposent aux entreprises

Cette 32^e enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés des Grandes écoles a été réalisée entre décembre 2023 et mars 2024. Cette année encore, les Grandes écoles ont massivement participé : 199 sur 203 Écoles concernées par l'enquête (soit 98%) ont sollicité leurs diplômés pour un total de 103 568 questionnaires exploitables. Cette large adhésion des établissements est à souligner : elle permet d'obtenir des résultats plus fiables, chaque École ayant des caractéristiques qui lui sont propres.

• L'INSERTION PROFESSIONNELLE SE MAINTIENT À UN TRÈS BON NIVEAU, APRÈS UNE ANNÉE RECORD EN 2023

Malgré une situation économique dégradée et défavorable aux recrutements, de cadres notamment, **l'insertion professionnelle des diplômés de la promotion 2023 se maintient à un très haut niveau, 85,8%**. Qui plus est, le recrutement des diplômés (ingénieurs, managers et diplômés d'autres spécialités, hommes autant que femmes) est demeuré rapide après l'obtention du diplôme. En effet, **près de 85% d'entre eux ont été recrutés moins de deux mois après la fin de leurs études**, et près de 67% avaient même trouvé un emploi avant l'obtention de leur diplôme.

• LES DIPLÔMÉS SE RÉPARTISSENT DANS LES ENTREPRISES DE TOUTES TAILLES

Les **résultats sont toujours à l'équilibre** concernant la répartition dans les petites (32,3%), moyennes (29,9%) et grandes

entreprises (31,6%) qui captent la grande majorité des diplômés.

Les secteurs d'activité privilégiés par les ingénieurs diplômés restent les sociétés de conseil (25%), les TIC Services (19,3%) et l'industrie des transports (8,5%). Les managers quant à eux s'orientent également vers les sociétés de conseil (20,6%), les TIC Services (11,8%) mais aussi vers la Banque Assurance (14,4%).

Du côté des diplômés des autres spécialités, les sociétés de conseil arrivent également en tête (16,1%), les administrations d'État en deuxième position (13,8%) puis les activités financières et d'assurance (10,7%).

• LE SALAIRE MOYEN HORS PRIMES EN HAUSSE (À MOINS DE 6 MOIS)

Chez les diplômés travaillant en France, le salaire moyen hors primes est en hausse, **39 010€ en 2024** contre 38 184€ en 2023. Les managers restent en tête avec un salaire



<< L'enquête insertion de la Conférence des grandes écoles est un rendez-vous annuel incontournable depuis plus de 30 ans maintenant. Si en 2023 l'enquête révélait des chiffres records dus à un rattrapage post-Covid, les résultats de 2024 reviennent aux seuils d'avant la pandémie. Cette enquête vient confirmer que nos diplômés s'insèrent toujours très bien dans une grande variété d'entreprises, et rejoignent les secteurs auxquels leur formation les destine. >>

Laurent Champaney, président de la CGE

moyen hors primes de 40 241€, les ingénieurs diplômés gagnent 38 520€ en moyenne, et les diplômés des écoles d'autres spécialités, eux, gagnent 38 029€.

Bien qu'en légère baisse, **la différence de salaire entre les femmes et les hommes persiste**. Au global, quand une femme diplômée gagne 37 835€, un homme gagne, lui, 39 804€, soit 5,2% de plus.

• UNE RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DIFFÉRENCIÉE

L'enquête montre que la répartition des emplois en France est stable, **l'Île-de-France capte 53,3% des jeunes diplômés contre 46,7% travaillant en province**. Alors que les trois quarts des managers (72,9%) et des diplômés des écoles d'autres spécialités (78,6%) travaillent en Île-de-France, celle-ci reste néanmoins moins attractive pour les ingénieurs qui travaillent majoritairement en province (61,3%).

• MOBILITÉ INTERNATIONALE : L'EUROPE TOUJOURS PRIVILÉGIÉE

11,4% des diplômés français et étrangers de la promotion 2023 sont en poste à l'international (même proportion qu'en 2023). Ils sont 43,1% à travailler dans l'Union européenne : l'Allemagne à la première place avec 9,4%, juste devant le Luxembourg avec 9,2% et la Belgique avec 6,7%. Hors Union européenne, c'est toujours la Suisse qui domine, privilégiée par 15,4% des interrogés, suivi par le Royaume-Uni (8,3%), le Canada (7,8%) et les États-Unis (4,9%).

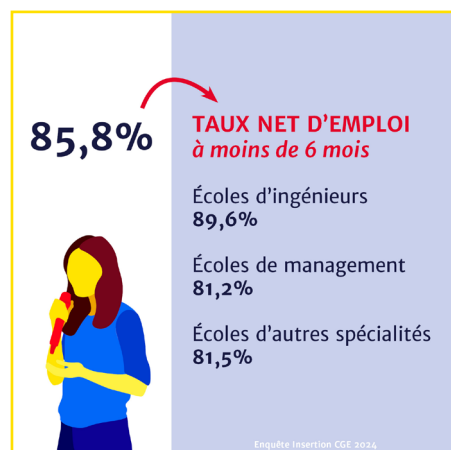
• FOCUS SUR L'APPRENTISSAGE

Pour les diplômés issus de l'apprentissage (27,9% des répondants), **la part en activité professionnelle est équivalente à celle de l'ensemble des diplômés (respectivement 70,6% et 70,9%)**. Moins de 6 mois après l'obtention du diplôme, le taux net d'emploi des apprentis atteint 84,3%. Le salaire brut

annuel moyen hors primes atteint 38 419€ pour les apprentis de la promotion 2023 travaillant en France.

• RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES : DES DIPLÔMÉS MIEUX PRÉPARÉS AUX TRANSITIONS

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), qu'il s'agisse d'une mission principale ou occasionnelle, est présente dans 41,7% des postes occupés par les diplômés de la promotion 2023, **indicateur en hausse de 3,1 points par rapport à la précédente enquête**. Par ailleurs, 68,6% des diplômés dont la mission de RSE comprend une dimension environnementale estiment que les compétences en matière de transformations environnementales qu'ils ont acquises durant leur cursus correspondent aux attentes de leur employeur.



• LES PRINCIPALES VOIES D'ACCÈS À L'EMPLOI

Les stages de fin d'études et l'apprentissage restent les meilleures voies d'accès à un premier emploi pour 37,4% des interrogés. L'utilisation des réseaux sociaux professionnels représente 15,7% de l'accès à l'emploi, contre 14,9% en 2022. A un niveau plus bas viennent ensuite les sites internet d'entreprises (7,7%), les sites internet spécialisés dans l'emploi (7,5%) et les relations personnelles (7,4%). Enfin, **84,8% des diplômés se déclarent « très satisfaits » ou « satisfaits » de leur premier emploi** et la quasi-totalité d'entre eux (91 %) estime qu'ils occupent un emploi qui correspond, d'après leur ressenti, à leur niveau de qualification.

« Plus d'un quart des répondants à l'enquête sont des apprentis (27,9%). L'apprentissage est aujourd'hui un dispositif essentiel pour les Grandes écoles. S'il favorise l'insertion professionnelle des étudiants et étudiantes tout au long de leur parcours académique en créant un lien unique avec les entreprises, il permet surtout d'accroître la diversité au sein de nos établissements. »

Nicolas Gladly, VP de la Commission Formation & Carrières



L'enquête insertion complète est à retrouver sur le site web de la CGE >

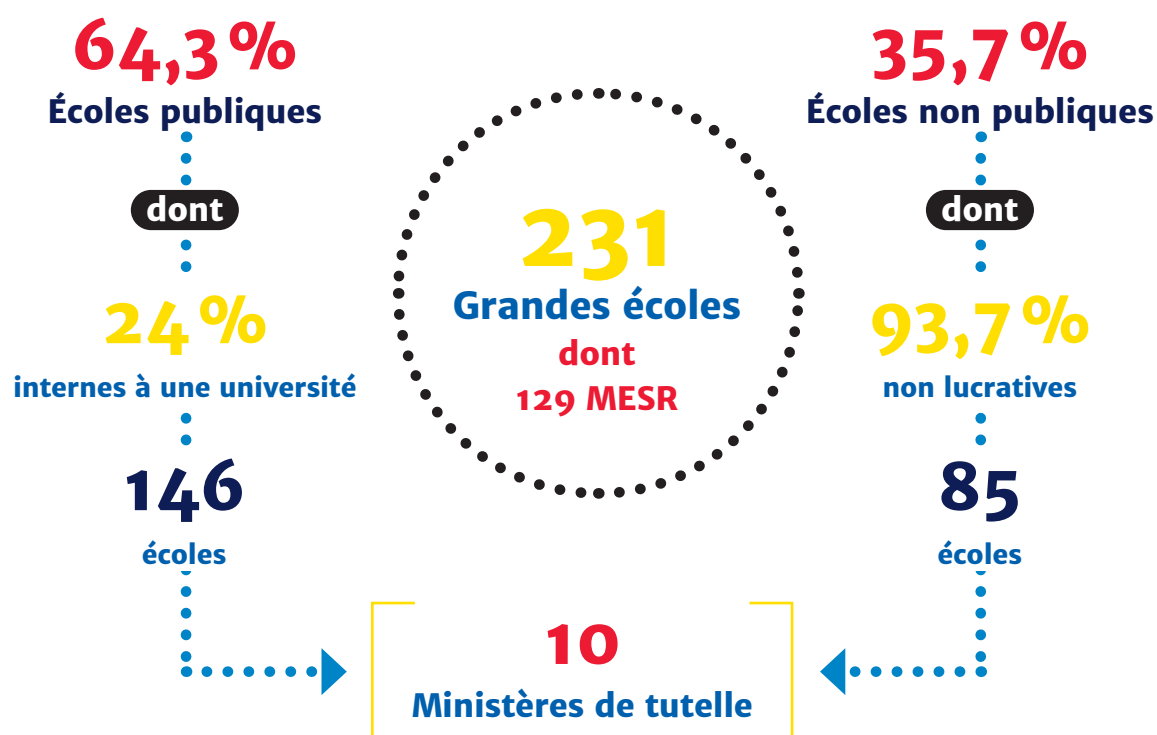
04

**CGE & SES MEMBRES
(2024)**

LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES

À la fin de l'exercice 2023-2024, la CGE regroupe 245 Grandes écoles dont 14 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création et design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles dans leur ensemble représentent près de 48 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels.

L'appartenance à la CGE est un véritable gage de qualité. La CGE s'assure du respect, par l'ensemble de ses membres, de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal... Les Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.



La Conférence des grandes écoles est un cercle de réflexion (think tank), qui **valorise l'expertise collective de ses membres et l'importance des Grandes écoles dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche**. La CGE participe activement aux réflexions concernant l'enseignement supérieur (politique de sites, recherche, international, apprentissage, formation professionnelle, grade de licence, Parcoursup, défis sociétaux...).

Elle **produit des synthèses**, études et enquêtes qui font référence au plan national, sur l'insertion des jeunes diplômés, la mobilité internationale, l'ouverture sociale, l'entrepreneuriat, l'égalité femmes-hommes, le handicap...

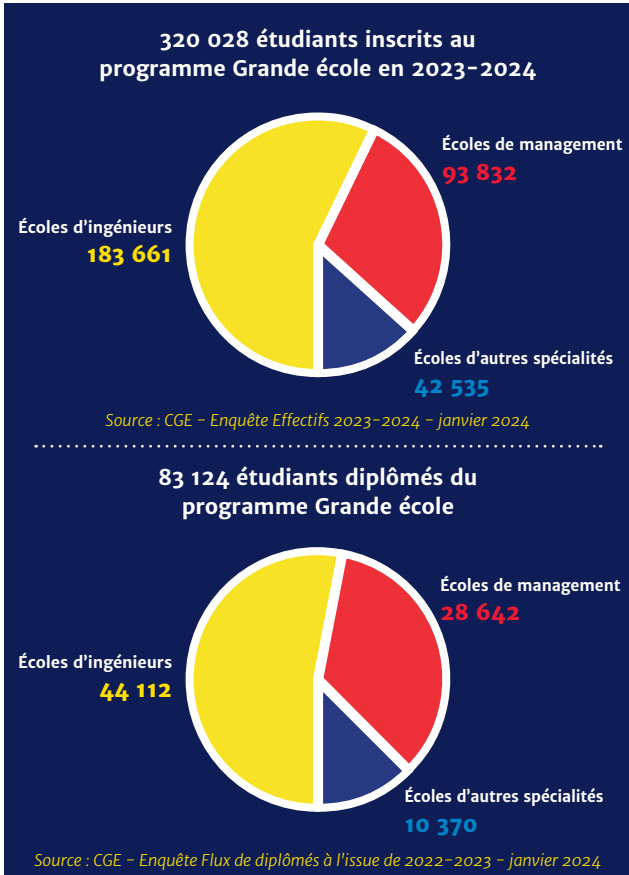
Elle **assure un rôle de représentation** de ses membres auprès des pouvoirs publics, des acteurs de l'économie et de la société. Elle prend position publiquement sur les sujets liés à l'enseignement supérieur et à la recherche.

La CGE est **un organisme accréditeur** de formations pour ses membres (Mastère Spécialisé®, MSc–Master of Science, BADGE, CQC). Elle garantit la qualité des programmes ainsi que leur adéquation avec les attentes du marché du travail. La CGE délivre également une habilitation d'établissement, le label 4DIGITAL, attestant de la maturité numérique des Écoles habilitées.

Créée en 1973, la CGE est **une association loi de 1901** dont les membres sont répartis au sein de 3 collèges, en juin 2024 :

- le collège Écoles comprend 245 établissements d'enseignement supérieur et de recherche (dont 14 étrangers) et 4 établissements dans le groupe des écoles affiliées ;
- le collège Entreprises rassemble 10 entreprises membres ainsi que des entreprises partenaires ;
- le collège Organismes est composé de 40 organisations : associations de diplômés, d'enseignants, de provideurs de lycée ; autres organisations liées à l'enseignement supérieur...

Les Grandes écoles **relèvent de plusieurs ministères** (tutelle ou contractualisation). Ces ministères sont : le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique,



le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le ministère des Armées, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère de la Santé et de la Prévention, le ministère de la Culture ou même, directement du Premier ministre. Certaines Écoles dépendent d'organismes consulaires, d'autres ont un statut associatif ou autre.

Regroupant **72 % des écoles d'ingénieur** habilitées par la Commission des titres d'ingénieurs (CTI), **100 % des écoles de management** conférant le grade de master et **20 % des écoles dites d'autres spécialités**, la CGE est un acteur majeur de l'enseignement supérieur français. Les effectifs étudiants inscrits dans les programmes grande école s'élèvent officiellement à **320 028 étudiants en 2023-2024** ⁽¹⁾ dont 39,3 % de femmes en moyenne (soit 0,1 point de plus qu'en 2022-2023) et 15,4 % d'étrangers prétendant au

(1) Les effectifs inscrits et flux de diplômés au sein des Écoles de la CGE n'incluent pas ceux des Écoles admises lors des CA de février, mars et juin 2024.

diplôme (contre 14,2 % l'année précédente) ce qui vient confirmer la reprise de la mobilité entrante déjà observée en 2022-2023, après deux années contraintes par les limitations induites par la crise sanitaire.

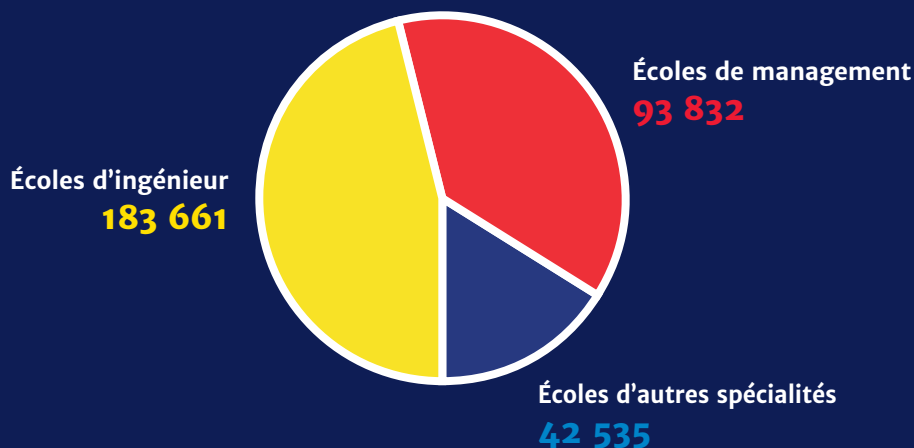
Le nombre d'alternants poursuit sa progression avec une augmentation de 11,9 % entre 2022-2023 et 2023-2024, passant à 64 819 (soit 25 000 de plus en 2 ans). 92,5 % d'entre eux, ont le statut d'apprenti, les autres étant en contrat de professionnalisation. Les alternants représentent en 2023-2024, **28,1 % des étudiants inscrits aux années accessibles par cette voie**, soit une progression de 5 points par rapport à l'année antérieure (23,2 %).

Toutes formations confondues – c'est-à-dire en incluant bachelors, MBA, DNM, MS, MSc, doctorats – **les Écoles membres de la CGE ont assuré, en 2023-2024 la formation, de 470 324 étudiants**, inclusion faite du périmètre de la formation continue. **Les Grandes écoles ont quant à elles contribué à la formation de 462 693 étudiants** (soit 1,8 % de

plus qu'en 2022-2023, représentant 8 107 étudiants supplémentaires).

À l'issue de l'année 2022-2023 ⁽¹⁾, **les Écoles françaises de la CGE ont diplômé 83 124 étudiants pour le programme grande école** (soit 10 % de plus qu'à l'issue de 2021-2022). La part des alternants poursuit sa progression, représentant cette année 30,1 % des diplômés du PGE, soit près de 1 point de plus que l'année passée. **Les apprentis pèsent 85 % des diplômés alternants, et les diplômés post-contrat de professionnalisation 15 %**. À périmètre comparable avec les données les plus récentes figurant dans RERS ⁽²⁾ 2024 portants sur les diplômés de 2022, les écoles françaises de la CGE ont généré en 2022, 71,3 % des flux de diplômés toutes Grandes écoles confondues (dans la définition « délivrant au moins un diplôme conférant le grade de master »). La sphère des Grandes écoles a diplômé quant à elle pour cette même année 2021, 48 % des étudiants de niveau M toutes formations confondues.

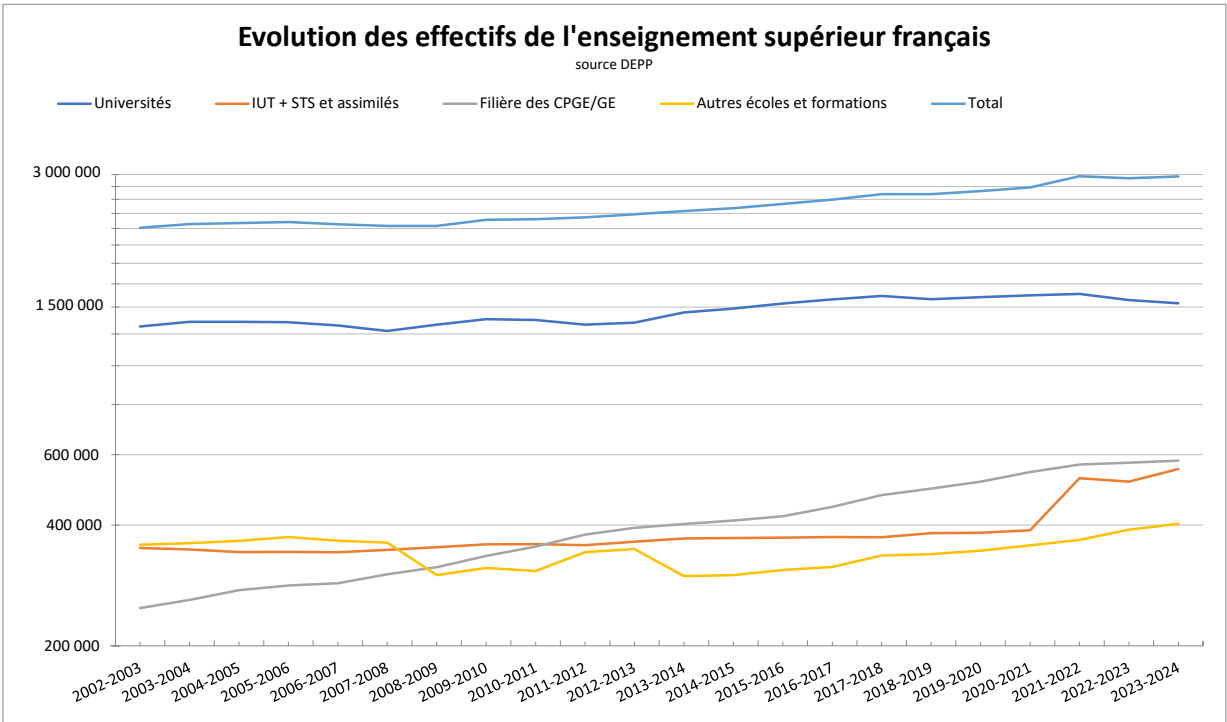
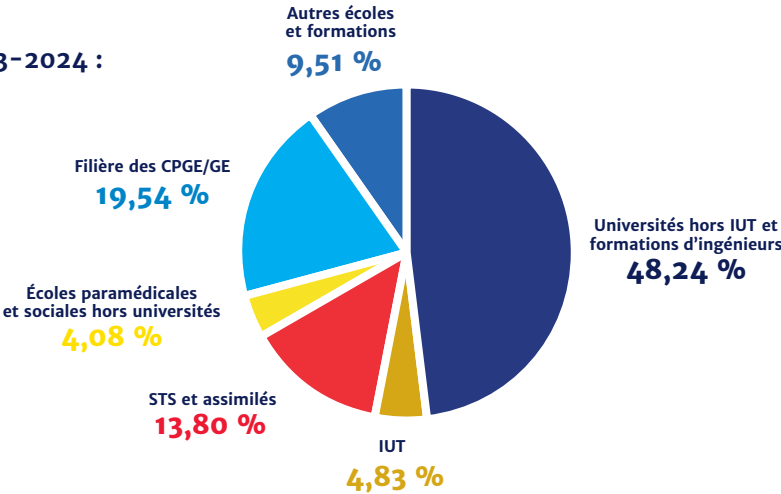
**470 324 étudiants inscrits, toutes formations confondues
au sein des Grandes écoles et écoles affiliées françaises en 2023-2024
(+ 1,65 % pour les GE depuis 2022-2023)**



Source : CGE - Enquête Effectifs 2023-2024 - janvier 2024

LES GRANDES ÉCOLES : ACTEURS MAJEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Année scolaire 2023-2024 :



2015-2016 : nombre d'étudiants hors double comptage des 19 300 doubles inscrits en CPGE et EPSCP – source : RERS 2016
2016-2017 : nombre d'étudiants hors double comptage des 14 100 doubles inscrits en CPGE et EPSCP – source : RERS 2017
2017-2018 : nombre d'étudiants hors double comptage des 2 700 doubles inscrits en CPGE et EPSCP – source : RERS 2018
2018-2019 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (58 023 à la rentrée 2018) – source : RERS 2019
2019-2020 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (55 560 à la rentrée 2019) – source : RERS 2020
2020-2021 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (55 560 à la rentrée 2020) – source : RERS 2021
2021-2022 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (56 881 à la rentrée 2021) – source : RERS 2022
2022-2023 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (57 568 à la rentrée 2022) – source : RERS 2023
2023-2024 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (59 353 à la rentrée 2023) – source : RERS 2024

ÉCOLES MEMBRES DE LA CGE *

3iL Ingénieurs

AgroParisTech

AMGN

Arts et Métiers

Audencia Business School

Bordeaux Sciences Agro

Bordeaux-INP - ENSEIRB -

MATMECA

BREST BUSINESS SCHOOL

BSB BURGUNDY SCHOOL OF
BUSINESS

BUILDERS École d'ingénieurs

CELSA Sorbonne-Université

Centrale Lille

Centrale Lyon

Centrale Méditerranée

Centrale Nantes

CentraleSupélec

CESI École d'Ingénieurs

CFJ

Chimie ParisTech

Clermont Auvergne INP

CNAM

CPE Lyon

CY Tech

EAE

EBI

EBS Paris

ECAM LaSalle - Campus de Lyon

ECAM Rennes-Louis de Broglie

ECAM-EPMI

ECE école d'ingénieurs

École des Ponts ParisTech

École polytechnique

ECPM

EDC PARIS BUSINESS SCHOOL

EDHEC BUSINESS SCHOOL

EFREI PARIS

EHESP

EIGSI

EIVP

eklore-ed School of Management

EM Normandie

EM Strasbourg Business School

EMLV

emlyon Business School

EN

ENAC

ENGEES

ENI Brest

ENI Metz

ENISE

ENS

ENS Lyon

ENS Paris-Saclay

ENSA de Paris-Est

ENSA Lyon

ENSA Nantes

ENSA Paris-Malaquais

ENSA Paris-Val de Seine

ENSA Strasbourg

ENSA Versailles

ENSAD

ENSAE Paris

ENSAI

ENSAIA

ENSAIT

ENSA-PB

ENSAP Bordeaux

ENSarchitecture de Nancy

ENSASE

ENSC - Bordeaux-INP

ENSC Lille

ENSC Montpellier

ENSC Mulhouse

ENSC Rennes

ENSCI Les Ateliers

ENSEA

ENSEM

ENSG - Géologie

ENSG - Géomatique

ENSGSI

ENSGTI

ENSIBS

ENSIC

ENSICAEN

ENSIIE

ENSIL-ENSCI

ENSISA

ENSMR

ENSP

ENSSAT

ENSTA Bretagne

ENSTA Paris

ENSTIB

ENTPE

ENV Alfort

ENVT

EPF

EPITA

ESA Angers

ESA Lyon-Bron

ESA Paris

ESAIP

ESAM Caen-Cherbourg

ESB

ESC Clermont

ESCE

ESCOM

ESCP Business School

ESDES École de management

ESEO

ESIEA

ESIEE Paris

ESIGELEC

ESILV

ESM Saint-Cyr

ESME-SUDRIA

ESPCI Paris

ESSCA

ESSEC Business School

ESTACA

ESTIA

ESTP Paris

EVDG

Excelia Business School

Gembloux Agro-Bio Tech

Grenoble Agro-Bio Tech

Grenoble École de Management

Grenoble INP - Ense3

Grenoble INP - ENSIMAG

Grenoble INP - ESISAR

Grenoble INP - Génie Industriel

Grenoble INP - Pagora

Grenoble INP - PHELMA

HEC Paris



ICAM
ICD International Business School
ICES
ICN Business School
IEP Lille
IEP Rennes
IÉSEG School of Management
IFM
IFP School
IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire
IMT Mines Albi
IMT Mines Alès
IMT Nord Europe
INP
INSA Centre-Val de Loire
INSA Hauts-de-France
INSA Lyon
INSA Rennes
INSA Rouen Normandie
INSA Strasbourg
INSA Toulouse
INSEAD
INSEEC Grande École
INSP
Institut Agro Dijon
Institut Agro Montpellier
Institut Agro Rennes-Angers
Institut d'Optique
Institut Mines-Télécom Business School
INSTN
IPAG Business School
IPSA, école de l'air, de l'espace et de la mobilité durable
ISAE-ENSMA
ISAE-SUPAERO
ISAE-SUPMÉCA
ISARA
ISAT
ISC Paris
ISEN Brest
ISEN Yncréa Méditerranée
ISEP
ISG
ISIT

ISMANS CESI
ISMANS CESI
ISTEC
ISTOM
ITECH Lyon
JUNIA
KEDGE BS
L'École de design
Mines Nancy
MINES Paris-PSL
Mines Saint-Étienne
Montpellier Business School
NEOMA Business School
ONIRIS
Paris School of Business
Polytech Angers
Polytech Clermont
Polytech Grenoble
Polytech Lille
Polytech Marseille
Polytech Montpellier
Polytech Nancy
Polytech Orléans
Polytech Paris-Saclay
Polytech Tours
Rennes School of Business
SCBS – École de management de Y SCHOOLS
Sciences Po Aix
Sciences Po Bordeaux
Sciences Po Grenoble
Sciences Po Lyon
Sciences Po Paris
Sciences Po Saint-Germain-en-Laye
Sciences Po Toulouse
SIGMA Clermont
SKEMA Business School

SUPMICROTECH-ENSMM
TBS
TELECOM Paris
Télécom Physique Strasbourg
Télécom SudParis
Toulouse INP – El Purpan
Toulouse INP – ENI Tarbes
Toulouse INP – ENM
Toulouse INP – ENSAT
Toulouse INP – ENSEEIHT
Toulouse INP – ENSIACET
UniLaSalle
Université Paris Dauphine – PSL
UTBM
UTC
UTT
VetAgro Sup
ÉCOLES ÉTRANGÈRES
2IE (Burkina Faso)
Centrale Casablanca (Maroc)
CFVG (Vietnam)
École polytechnique de Louvain (Belgique)
EHTP (Maroc)
ENSMR (Maroc)
ESPRIT (Tunisie)
HEC Liège (Belgique)
HEC Montréal (Canada)
IAV Hassan II (Maroc)
INPT (Maroc)
Polytechnique Montréal (Canada)
SUP'COM Tunis (Tunisie)
GROUPE DES ÉCOLES AFFILIÉES :
École de Condé
GOBELINS Paris
FERRANDI Paris
Institut Lyfe

ENTREPRISES ET ORGANISMES MEMBRES DE LA CGE *

ENTREPRISES MEMBRES

ATLAS
CCI FRANCE
CCI Paris Ile-de-France
EDF
ENGIE
INTERNATIONAL SOS
LVMH
MAIF
ORANGE
Université des Métiers du Nucléaire



→ [Liste actualisée](#)

ORGANISMES MEMBRES

ABG
Alliance Agreenium
Amicale ISAE - SUPAERO - ENSICA
Anasup
ANRT
AOCDTF
AP-HEC
APLCPGE
Arts et Métiers Alumni
Association AAIHP
Association AX
Association TELECOM Paris alumni
CDGEB
CESI Alumni
Clermont Auvergne INP
ENAC Alumni
ESCP Alumni
EURECOM
FNEGE
Fondation UNIT

GENES
Grenoble INP
HEC Alumni
IESF
IMT
Institut Agro
ISTP
La Cellulose
MINES Paristech Alumni
Mines Saint-Étienne Alumni
NYU France
Réseau «n+i»
Sésame
Toulouse INP
UIMM
UPA
UPLEGESS
UPLS
UPS
UPSTI



→ [Liste actualisée](#)

05

GOUVERNANCE DE LA CGE (2024-2025)

LES INSTANCES DE LA CGE

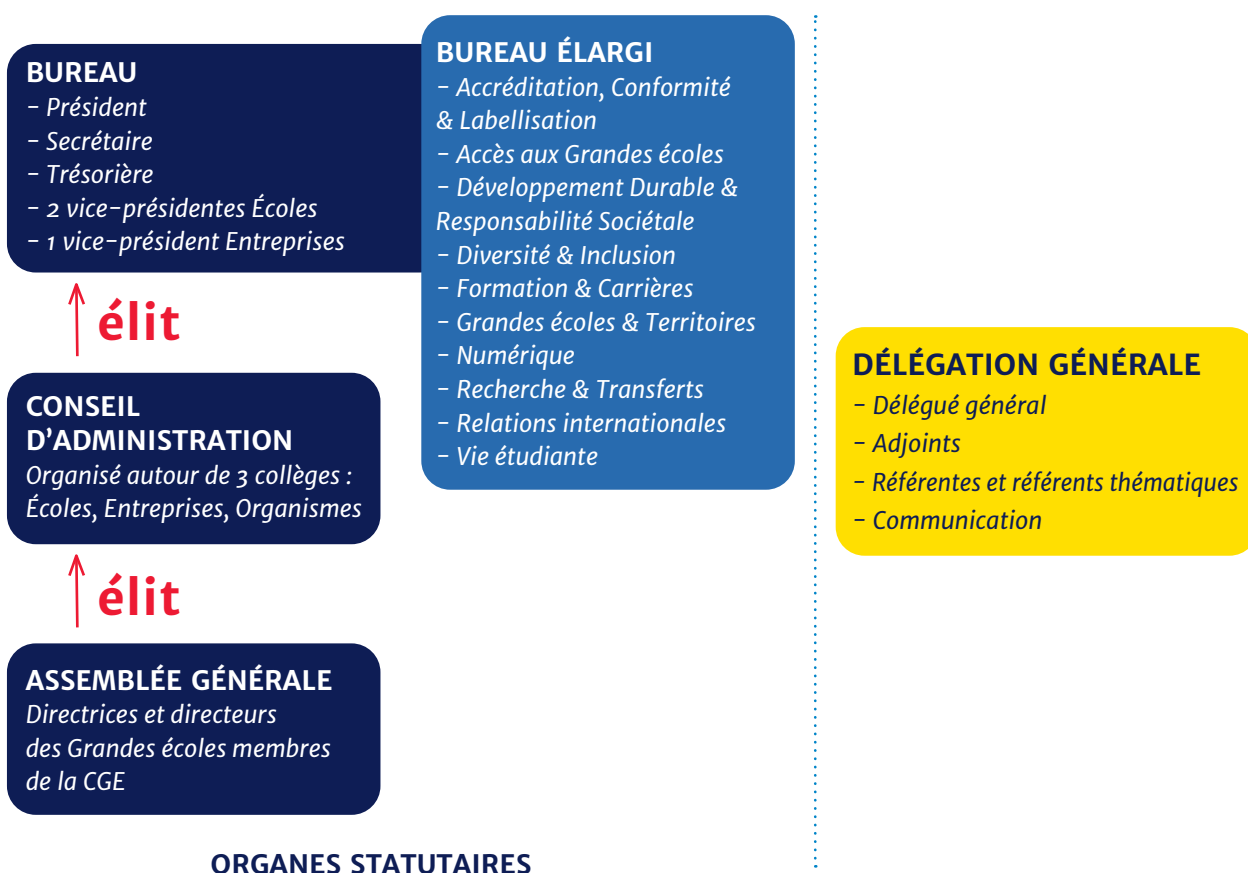
1. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

3. LE BUREAU

4. LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE

- participe à la définition de la politique et de la stratégie de la CGE ;
- applique et met en œuvre les décisions prises par le Bureau, le Conseil d'administration, l'Assemblée générale et les Commissions.



LES COMMISSIONS ET GROUPE DE TRAVAIL

ACCRÉDITATION, CONFORMITÉ & LABELLISATION

- Comité Accréditation
- Comité Habilitation Numérique
- COPIL de la certification professionnelle
- Comité de prospective et d'innovation sur les labels

ACCÈS AUX GRANDES ÉCOLES

- Concours
- LIESSE
- ParcourSup

FORMATION & CARRIÈRES

- Apprentissage
- Alumni
- Entrepreneuriat et innovation
- Stages
- Formation professionnelle continue
- Langues
- Enquête insertion

DÉVELOPPEMENT DURABLE & RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Transition écologique et formations
- Recherche et innovations responsables
- Référentiel et labellisation
- Art, culture et soutenabilité

DIVERSITÉ & INCLUSION

- Égalité femmes-hommes
- Handicap
- Ouverture sociale
- Orientation sexuelle et identité de genre

NUMÉRIQUE

- Stratégies numériques et formation à distance
- RGPD : délégués à la protection des données

GRANDES ÉCOLES & TERRITOIRES

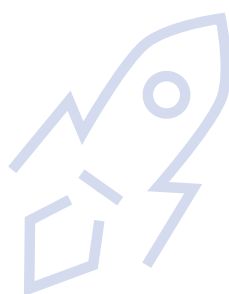
- Conseil des territoires

RELATIONS INTERNATIONALES

- Amérique latine
- Europe
- Internationalisation des formations, compétences et évaluation

VIE ÉTUDIANTE

- Expérience étudiante
- Prévention des risques
- Vie associative
- Activités physiques et sportives



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLÈGE ÉCOLES

- **Radjesvarane Alexandre**
Directeur de CY Tech
- **Stéphan Bourcieu**
Directeur de BSB
- **Laura Chaubard**
Directrice générale de l'École polytechnique
- **Laurent Champaney**
Directeur général d'Arts et Métiers
- **Laurence Deflesselle**
Directrice générale d'ONIRIS
- **Carole Deumié**
Directrice générale de Centrale Marseille
- **Alice Guilhon**
Directrice générale de Skema Business School
- **Christine Hirzel**
Directrice exécutive de l'INSEAD
- **Isabelle Huault**
Directrice générale d'emlyon business school
- **Léon Laulusa**
Directeur général de l'ESCP Business School
- **Delphine Manceau**
Directrice générale de Neoma Business School
- **Frédérique Pain**
Directrice de l'ENSCI Les Ateliers
- **Bertrand Raquet**
Directeur général d'INSA Toulouse
- **Romain Soubeyran**
Directeur général de CentraleSupélec

COLLÈGE ORGANISMES

- **Jean-François Beaux**
Président de l'UPA
- **Joël Bianco**
Président de l'APLCPGE
- **Bernard Cathelain**
Président de l'IESF
- **Sophie Commereuc**
Directrice générale de Clermont-Auvergne INP

INVITÉS PERMANENTS

- **François Dellacherie**
Directeur de Télécom SudParis
- **Frédéric Fotiadu**
Directeur général de l'INSA Lyon
- **Nicolas Glady**
Directeur de Télécom Paris
- **Stéphanie Lavigne**
Directrice générale de TBS Education
- **Caroline Roussel**
Directrice générale de l'IESEG
- **Hélène Surrel**
Directrice de Sciences Po Lyon
- **Vincenzo Esposito Vinzi**
Directeur général de l'ESSEC

COLLÈGE ENTREPRISES

- **Hélène Badia**
Présidente – UMN
- **Thomas Jeanjean**
Directeur Général Adjoint en charge de l'éducation à la CCI de région Paris Ile-de-France
- **Stéphanie Martin-Blas**
Responsable Projets Jeunes Talents – LVMH
- **Sanaa Nahla**
Head of Group academic relations de Engie
- **Isabelle Rouhan**
Présidente de Colibri Talent, pour l'OPCO Atlas
- **Philippe Thébaud**
Direction Associations et Collectivités – Maif

LE BUREAU



Président
Laurent CHAMPANEY

Directeur général d'Arts
et Métiers



Trésorière
Laura CHAUBARD

Directrice générale de
l'École polytechnique



Secrétaire
Delphine MANCEAU

Directrice générale
de Neoma Business School



Vice-présidente écoles
Alice GUILHON

Directrice générale
de Skema BS



Vice-présidente écoles
Frédérique PAIN

Directrice de l'ENSCI
Les Ateliers



Vice-président entreprises
Thomas JEANJEAN

Directeur Général Adjoint
en charge de l'éducation
à la CCI de région Paris
Ile-de-France

LE BUREAU ÉLARGI



VP Grandes écoles
& Territoires
Sophie COMMEREUC

Directrice générale –
Clermont-Auvergne INP



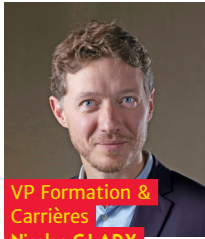
VP Recherche &
Transferts
François DELLACHERIE

Directeur de Télécom
SudParis



VP DD&RS
Frédéric FOTIADU

Directeur général
de l'INSA Lyon



VP Formation &
Carrières
Nicolas GLADY

Directeur de Télécom
Paris



VP Relations
internationales
Léon LAULUSA

Directeur général ESCP
Business School



VP Accréditation,
Certification &
Labellisation
Stéphanie LAVIGNE

Directrice générale de
TBS Education



VP Accès aux Grandes
écoles
Delphine MANCEAU

Directrice générale de
Neoma Business School



VP Numérique
Caroline ROUSSEL

Directrice générale
de l'IESEG



VP Accès aux Grandes
écoles
Romain SOUBEYRAN

Directeur général de
CentraleSupélec



VP Vie étudiante
Hélène SURREL

Directrice de Sciences Po
Lyon



VP Diversité & Inclusion
Vincenzo Esposito VINZI

Directeur général
de l'ESSEC

LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE



Hugues BRUNET
Délégué général

hugues.brunet@cge.asso.fr



Elena LEVANDOWSKY BELLON

Adjointe au Délégué général,
gestion administrative et
financière

06 46 00 09 18

elena.levandowsky@cge.asso.fr

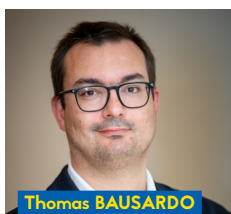


Marc SAGOT

Adjoint au Délégué général,
coordination opérationnelle
& relations extérieures

06 22 39 76 66

marc.sagot@cge.asso.fr



Thomas BAUSARDO

Référent Formation &
Carrières, Recherche &
Transferts

06 22 39 76 59

thomas.bausardo@cge.asso.fr



Elisabeth BOUYER

Statisticienne

02 99 05 32 87

elisabeth.bouyer@cge.asso.fr



Marie DUBOURDIEU

Responsable Communication

06 13 80 12 59

marie.dubourdieu@cge.asso.fr



Christine FREYERMUTH

Référente Accréditation

06 17 37 38 98

christine.freyermuth@cge.asso.fr



Rim KHEDIRA

Référente Accréditation

07 56 00 74 50

rim.khedira@cge.asso.fr



Foucauld KNEUSS

Référent Vie étudiante,
Sport, Accès aux Grandes
écoles, Affaires publiques

06 14 99 45 97

foucauld.kneuss@cge.asso.fr



Stéphanie LAGORCE

Coordinatrice du pôle
Accréditation, Référente
certification professionnelle

06 12 72 30 81

stephanie.lagorce@cge.asso.fr



Isabelle LAURENCOT

Référente Adhésions,
Système d'information et
données, RGPD, DPD

06 22 39 76 81

isabelle.laurencot@cge.asso.fr



Gérald MAJOU DE LA DÉBUTRIE

Référent Expert DD&RS,
Grandes écoles & territoires

01 46 34 08 42

gerald.majou@cge.asso.fr



Hardy OREFICE

Assistante polyvalente &
comptable

01 46 34 77 62

hardy.orefice@cge.asso.fr



Sophie ODONE

Référente Diversité &
Inclusion, Plaidoyer
Handicap de la CGE

06 17 37 38 96

sophie.odone@cge.asso.fr



Marie SALVAN

Référente Relations
internationales,
Numérique

06 17 37 39 00

marie.salvan@cge.asso.fr



Conférence des grandes écoles
11, rue Carrier-Belleuse - 75015 Paris
01 46 34 08 42
info@cge.asso.fr - www.cge.asso.fr